

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 41

8 janvier 2013

SOMMAIRE

ARJUFRA Group S.à r.l.	1954	N Alpha S.à r.l.	1952
Betonlook International S.A.	1953	Prorech S.A.	1952
Cabot Luxembourg Finance S.à r.l.	1949	RBPM S.A.	1950
Case Prod SC	1967	Realkapital Aktiv Europa Lux S.à r.l.	1958
CEP III Investments S.C.A.	1922	REInvest Germany S.à r.l.	1957
Cetim S.A.	1966	Remford S.A.	1951
Chemring Luxembourg Holding	1967	Restaurant Sakura S.à r.l.	1950
D.S. Finance S.A.	1963	River Properties Sàrl	1959
EQ Audit S.à r.l.	1964	Romulus Invest	1951
Equity Trust Holdings S.à r.l.	1965	RP Bergen S.à r.l.	1951
FHFA Center II S.A.	1962	Sapient Operations Luxembourg S. à r.l.	1957
Fincotrans S.A.	1965	Sapphire Investments	1955
Firminy Capital	1962	Simon-Huberty S.A.	1955
Garage Schmit & Fils S.à r.l.	1965	Soka Sàrl	1956
Granello S.A.	1966	Somato S.A. SPF	1956
Greensoft S.A.	1954	Sparta Investments Holding	1955
Intent Ventures Holding S.C.A.	1955	Systemsgroup S.A.	1956
Inter Holding S.à r.l.	1961	Technical Services & Maintenance (TSM) Conduites S.A.	1957
Ishop S.A.	1963	Technical Services & Maintenance (TSM) SA	1957
Jiltrade, S.à r.l.	1956	TE Resources S.à r.l.	1953
Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l.	1950	The Turquoise Fund	1952
Johnson Controls Luxembourg Holding S.à r.l.	1951	The Turquoise II Fund	1952
Luxfield Investissement S.A.	1962	Trasfin S.A.	1961
Luxfield Investissement S.A.	1962	Trelson Investments S.A.	1958
Macoma S.A.	1949	Tuileries Participation S.A.	1952
Mecaman S.A.	1950	Turf Développement	1954
Mecatramine S.A.	1949	Utu Luxembourg 2 S.à r.l.	1953
Medinvest S.A.	1949	Valore 1 S.A.	1958
Merchiers Paul	1959	Valore 2 S.A.	1958
Merimmo S.A.	1949	Valves Investment S.A.	1956
Mongolia S.A.	1961	Video Parc International S.A.	1951
Mothership S.à r.l.	1953	Vie Privée Rue Wilson	1957
MS Automatenservice s.à r.l.	1950	Vitarium S.A.	1954
MSREF Danube Lux Holding II S.à r.l.	1960		
Najafin S.A.	1953		

CEP III Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 123.769.

In the year two thousand and twelve, on the twenty fourth day of October,

before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, was held an extraordinary general meeting of shareholders of CEP III Investments S.C.A., incorporated pursuant to a deed of the Maître Joseph Elvinger on December 22, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 23rd March 2007 under number 444, and which articles of incorporation have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 29 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 13, 2012 under number 959.

The meeting was presided by Mrs Fatima Lahmer, residing professionally at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary Mrs Nouria MOKHNACHE, residing professionally at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

The meeting elected as scrutineer Ms Christelle FRANK, residing at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

The board of the meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed *in varietur* by the holder (s) of the powers of attorney representing the shareholders, will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney.

The Chairman declared that:

I. The shareholders representing the full amount of the share capital were present or validly represented at the shareholders' meeting. The shareholders could thus validly deliberate and decide on all subjects on the agenda.

II. The agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. Acknowledgement of a share redemption, and approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of one million two hundred eighty seven thousand five hundred eleven Euros (EUR 1,287,511) so as to bring it from its current amount of twenty three million five hundred ninety one thousand one hundred Euros (EUR 23,591,100) down to twenty two million three hundred three thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 22,303,589) by cancellation of one million two hundred eighty seven thousand five hundred eleven (1,287,511) self-held ordinary shares of Class F of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

2. Acknowledgement of a share redemption, and approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of three thousand two hundred twenty nine Euros (EUR 3,229) so as to bring it from its current amount of twenty two million three hundred three thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 22,303,589) down to twenty two million three hundred three thousand three hundred sixty Euros (EUR 22,300,360) by cancellation of three thousand two hundred twenty nine (3,229) self-held ordinary shares of Class B of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

3. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of one thousand eight hundred thirty one Euros (EUR 1,831) so as to bring it from its current amount of twenty two million three hundred thousand three hundred sixty Euros (EUR 22,300,360) down to twenty two million two hundred ninety eight thousand five hundred twenty nine Euros (EUR 22,298,529) by cancellation of one thousand eight hundred thirty one (1,831) ordinary shares of Class C of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

4. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of forty seven thousand four hundred seventy five Euros (EUR 47,475) so as to bring it from its current amount of twenty two million two hundred ninety eight thousand five hundred twenty nine Euros (EUR 22,298,529) down to twenty two million two hundred fifty one thousand fifty four Euros (EUR 22,251,054) by cancellation of forty seven thousand four hundred seventy five (47,475) ordinary shares of Class L of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

5. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of seventy eight thousand six hundred seventy one Euros (EUR 78,671) so as to bring it from its current amount of twenty two million two hundred fifty one thousand fifty four Euros (EUR 22,251,054) down to twenty two million one hundred seventy two thousand three hundred eighty three Euros (EUR 22,172,383) by cancellation of seventy eight thousand six hundred seventy one (78,671) ordinary shares of Class M of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

6. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of ninety three thousand eighty three Euros (EUR 93,083) so as to bring it from its current amount of twenty two million one hundred seventy two thousand three hundred eighty three Euros (EUR 22,172,383) down to twenty two million seventy nine thousand three hundred Euros (EUR 22,079,300) by cancellation of ninety three thousand eighty three (93,083) ordinary shares of Class N of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

7. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of two hundred forty three thousand seven hundred eleven Euros (EUR 243,711) so as to bring it from its current amount of twenty two million seventy nine

thousand three hundred Euros (EUR 22,079,300) down to twenty one million eight hundred thirty five thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 21,835,589) by cancellation of two hundred forty three thousand seven hundred eleven (243,711) ordinary shares of Class O of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

8. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of fifteen thousand four hundred twenty three Euros (EUR 15,423) so as to bring it from its current amount of twenty one million eight hundred thirty five thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 21,835,589) down to twenty one million eight hundred twenty thousand one hundred sixty six Euros (EUR 21,820,166) by cancellation of fifteen thousand four hundred twenty three (15,423) ordinary shares of Class D of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

9. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of one million fifty three thousand eight hundred eighty eight Euros (EUR 1,053,888) so as to bring it from its current amount of twenty one million eight hundred twenty thousand one hundred sixty six Euros (EUR 21,820,166) up to twenty two million eight hundred seventy four thousand fifty four Euros (EUR 22,874,054) by issuance of one million fifty three thousand eight hundred eighty eight (1,053,888) new ordinary shares of Class P of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

10. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of one million two hundred ninety thousand seven hundred ninety five Euros (EUR 1,290,795) so as to bring it from its current amount of twenty two million eight hundred seventy four thousand fifty four Euros (EUR 22,874,054) up to twenty four million one hundred sixty four thousand eight hundred forty nine Euros (EUR 24,164,849) by issuance of one million two hundred ninety thousand seven hundred ninety five (1,290,795) new ordinary shares of Class Q of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

11. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of eight hundred seventy nine thousand seven hundred nine Euros (EUR 879,709) so as to bring it from its current amount of twenty four million one hundred sixty four thousand eight hundred forty nine Euros (EUR 24,164,849) up to twenty five million forty four thousand five hundred fifty eight Euros (EUR 25,044,558) by issuance of eight hundred seventy nine thousand seven hundred nine (879,709) new ordinary shares of Class R of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

12. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty eight thousand forty one Euros (EUR 128,041) so as to bring it from its current amount of twenty five million forty four thousand five hundred fifty eight Euros (EUR 25,044,558) up to twenty five thousand one hundred seventy two thousand five hundred ninety nine Euros (EUR 25,172,599) by issuance of one hundred twenty eight thousand forty one (128,041) new ordinary shares of Class B of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

13. Approval of a decrease of the share capital of the Company by an amount of eight five thousand three hundred five Euros (EUR 85,305) so as to bring it from its current amount of twenty five thousand one hundred seventy two thousand five hundred ninety nine Euros (EUR 25,172,599) down to twenty five million eighty seven thousand two hundred ninety four Euros (EUR 25,087,294) by cancellation of eighty five thousand three hundred five (85,305) ordinary shares of Class E of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

14. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of five hundred twenty two thousand nine hundred fifteen Euros (EUR 522,915) so as to bring it from its current amount of twenty five million eighty seven thousand two hundred ninety four Euros (EUR 25,087,294) up to twenty five million six hundred ten thousand two hundred nine Euros (EUR 25,610,209) by issuance of five hundred twenty two thousand nine hundred fifteen (522,915) new ordinary shares of Class E of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

15. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of twenty nine thousand nine hundred nineteen Euros (EUR 29,919) so as to bring it from its current amount of twenty five million six hundred ten thousand two hundred nine Euros (EUR 25,610,209) up to twenty five million six hundred forty thousand one hundred twenty eight Euros (EUR 25,640,128) by issuance of twenty nine thousand nine hundred nineteen (29,919) new ordinary shares of Class I of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

16. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of fifty thousand five hundred twenty two Euros (EUR 50,522) so as to bring it from its current amount of twenty five million six hundred forty thousand one hundred twenty eight Euros (EUR 25,640,128) up to twenty five million six hundred ninety thousand six hundred fifty Euros (EUR 25,690,650) by issuance of fifty thousand five hundred twenty two (50,522) new ordinary shares of Class J of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

17. Approval of an increase of the share capital of the Company by an amount of twenty nine thousand seven hundred seventy nine Euros (EUR 29,779) so as to bring it from its current amount of twenty five million six hundred ninety thousand six hundred fifty Euros (EUR 25,690,650) up to twenty five million seven hundred twenty thousand four hundred twenty nine Euros (EUR 25,720,429) by issuance of twenty nine thousand seven hundred seventy nine (29,779) new ordinary shares of Class K of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each;

18. Amendment of article 6 of the Company's articles of incorporation.

19. Granting of authorization to any one manager of the general partner of the Company, to carry out any action necessary or incidental in relation to the record of the above increases and decreases of capital of the Company in the shareholders' register of the Company;

20. Miscellaneous

I. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

II. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and have been duly convened. The Chairman further declares that all shareholders, whether present or not, have been duly convened.

III. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company redeems one million two hundred eighty seven thousand five hundred eleven (1,287,511) ordinary shares of Class F, at the fair market value ("FMV") for an amount of four million five hundred ninety thousand one hundred forty Euros and ninety five cents (EUR 4,590,140.95). The general meeting now resolves to decrease (i) the share capital of the Company by an amount of one million two hundred eighty seven thousand five hundred eleven Euros (EUR 1,287,511) so as to bring it from its current amount of twenty three million five hundred ninety one thousand one hundred Euros (EUR 23,591,100) down to twenty two million three hundred three thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 22,303,589) by cancellation of one million two hundred eighty seven thousand five hundred eleven (1,287,511) self-held ordinary shares of Class F of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and (ii) a corresponding portion of the legal reserve of one hundred twenty eight thousand seven hundred fifty one Euros and ten cents (EUR 128,751.10).

The general meeting now resolves to allocate (i) the difference between the book value of the redeemed shares (ie nominal value increased by the legal reserve) and the redemption price, ie three million one hundred seventy three thousand eight hundred seventy eight Euros and eighty five cents (EUR 3,173,878.85) to the distributable reserves of the Company and (ii) the corresponding redemption price of four million five hundred ninety thousand one hundred forty Euros and ninety five cents (EUR 4,590,140.95) to the shareholders' payables (the "Shareholders' Payables").

In compliance with article 49-8, paragraph 5), of the Law on Commercial Companies of August 10, 1915, as amended, any amount allocated to the special reserve by virtue of the former self-holding of the shares hereby cancelled shall now be distributable to the shareholders.

Second resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company redeems three thousand two hundred twenty nine Euros (3,229) ordinary shares of Class B at the FMV for an amount of twenty seven thousand sixty three Euros and three cents (EUR 27,063.03). The general meeting now resolves to decrease (i) the share capital of the Company by an amount of three thousand two hundred twenty nine Euros (EUR 3,229) so as to bring it from its current amount of twenty two million three hundred three thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 22,303,589) down to twenty two million three hundred thousand three hundred sixty Euros (EUR 22,300,360) by cancellation of three thousand two hundred twenty nine (3,229) self-held ordinary shares of Class B of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and (ii) a corresponding portion of the legal reserve of three hundred twenty two Euros and ninety cents (EUR 322.90).

The general meeting now resolves to allocate (i) the difference between the book value of the redeemed shares and the redemption price, ie twenty three thousand five hundred eleven Euros and thirteen cents (EUR 23,511.13) to the distributable reserves of the Company and (ii) the corresponding redemption price of twenty seven thousand sixty three Euros and three cents (EUR 27,063.03) to the Shareholders' Payables.

In compliance with article 49-8, paragraph 5), of the Law on Commercial Companies of August 10, 1915, as amended, any amount allocated to the special reserve by virtue of the former self-holding of the shares hereby cancelled shall now be distributable to the shareholders.

Third resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of one thousand eight hundred thirty one Euros (EUR 1,831) so as to bring it from its current amount of twenty two million three hundred thousand three hundred sixty Euros (EUR 22,300,360) down to twenty two million two hundred ninety eight thousand five hundred twenty nine Euros (EUR 22,298,529) by cancellation of one thousand eight hundred thirty one (1,831) ordinary shares of Class C of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to one hundred eighty three Euros and ten cents (EUR 183.10).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of two thousand fourteen euros and ten cents (EUR 2,014.10) to the other distributable reserves account of the Company.

Shareholder	Number of C shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-326	-326,00	-32,60	358,60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-244	-244,00	-24,40	268,40
Assurances du Credit Mutuel IARD	-244	-244,00	-24,40	268,40
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-167	-167,00	-16,70	183,70
Crown Global Secondaries II plc	-102	-102,00	-10,20	112,20
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-98	-98,00	-9,80	107,80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-40	-40,00	-4,20	44,00
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun . . .	-123	-123,00	-12,30	135,30
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun . . .	-97	-97,00	-9,70	106,70
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-390	-390,00	-39,00	429,00
Total	-1 831	-1 831,00	-183,10	2 014,10

Fourth resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of forty seven thousand four hundred seventy five Euros (EUR 47,475) so as to bring it from its current amount of twenty two million two hundred ninety eight thousand five hundred twenty nine Euros (EUR 22,298,529) down to twenty two million two hundred fifty one thousand fifty four Euros (EUR 22,251,054) by cancellation of forty seven thousand four hundred seventy five (47,475) ordinary shares of Class L of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to four thousand seven hundred forty seven Euros and fifty cents (EUR 4,747.50).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of fifty-two thousand two hundred and twenty-two Euros and fifty cents (EUR 52,222.50) to the other distributable reserves account of the Company.

Shareholder	Number of L shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-8 440	-8 440,00	-844,00	9 284,00
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-6 330	-6 330,00	-633,00	6 963,00
Assurances du Credit Mutuel IARD	-6 330	-6 330,00	-633,00	6 963,00
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-4 326	-4 326,00	-432,60	4 758,60
Crown Global Secondaries II plc	-2 638	-2 638,00	-263,80	2 901,80
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-2 532	-2 532,00	-253,20	2 785,20
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-1 055	-1 055,00	-105,50	1 160,50
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun . . .	-3 190	-3 190,00	-319,00	3 509,00
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun . . .	-2 507	-2 507,00	-250,70	2 757,70
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-10 127	-10 127,00	-1 012,70	11 139,70
Total	-47 475	-47 475,00	-4 747,50	52 222,50

Fifth resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of seventy eight thousand six hundred seventy one Euros (EUR 78,671) so as to bring it from its current amount of twenty two million two hundred fifty one thousand fifty four Euros (EUR 22,251,054) down to twenty two million one hundred seventy two thousand three hundred eighty three Euros (EUR 22,172,383) by cancellation of seventy eight thousand six hundred seventy one (78,671) ordinary shares of Class M of the Company of one

Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to seven thousand eight hundred sixty seven Euros and ten cents (EUR 7,867.10).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of eighty six thousand five hundred thirty eight Euros and ten cents (EUR 86,538.10) as follows: (i) six thousand three hundred seventeen Euros and thirty three cents (EUR 6,317.33) to the Shareholders' Payables of the Company, and (ii) eighty thousand two hundred twenty Euros and seventy seven cents (EUR 80,220.77) to the other distributable reserves account of the Company.

Shareholder	Number of M shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to Shareholders' Payables (in EUR)	Allocation to other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-13 986	-13 986,00	-1 398,60	1 123,13	14 261,47
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-10 489	-10 489,00	-1 048,90	841,80	10 696,10
Assurances du Credit Mutuel IARD	-10 489	-10 489,00	-1 048,90	841,80	10 696,10
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-7 168	-7 168,00	-716,80	575,80	7 309,00
Crown Global Secondaries II plc	-4 371	-4 371,00	-437,10	351,39	4 456,71
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4 196	-4 196,00	-419,60	337,16	4 278,44
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-1 748	-1 748,00	-174,80	140,12	1 782,68
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-5 287	-5 287,00	-528,70	424,86	5 390,84
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4 154	-4 154,00	-415,40	333,74	4 235,66
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-16 783	-16 783,00	-1 678,30	1 347,53	17 113,77
Total	-78 671	-78 671,00	-7 867,10	6 317,33	80 220,77

Sixth resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of ninety three thousand eighty three Euros (EUR 93,083) so as to bring it from its current amount of twenty two million one hundred seventy two thousand three hundred eighty three Euros (EUR 22,172,383) down to twenty two million seventy nine thousand three hundred Euros (EUR 22,079,300) by cancellation of ninety three thousand eighty three (93,083) ordinary shares of Class N of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to nine thousand three hundred eight Euros and thirty cents (EUR 9,308.30).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of one hundred two thousand three hundred ninety one Euros and thirty cents (EUR 102,391.30) as follows: five thousand two hundred forty six Euros and ninety cents (EUR 5,246.90) to the Shareholders' Payables of the Company and ninety seven thousand one hundred forty four Euros and forty cents (EUR 97,144.40) to the other distributable reserves account of the Company.

Shareholder	Number of N shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to Shareholders' Payables (in EUR)	Allocation to other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-16 548	-16 548,00	-1 654,80	932,68	17 270,12
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-12 411	-12 411,00	-1 241,10	699,51	12 952,59
Assurances du Credit Mutuel IARD	-12 411	-12 411,00	-1 241,10	699,51	12 952,59
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-8 481	-8 481,00	-848,10	478,17	8 850,93
Crown Global Secondaries II plc	-5 171	-5 171,00	-517,10	291,19	5 396,91
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4 964	-4 964,00	-496,40	279,37	5 181,03

Crown III Beteiligungsgesellschaft	-2 069	-2 069,00	-206,90	117,14	2 158,76
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-6 255	-6 255,00	-625,50	352,40	6 528,10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4 915	-4 915,00	-491,50	277,28	5 129,22
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-19 858	-19 858,00	-1 985,80	1 119,65	20 724,15
Total	<u>-93 083</u>	<u>-93 083,00</u>	<u>-9 308,30</u>	<u>5 246,90</u>	<u>97 144,40</u>

Seventh resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of two hundred forty three thousand seven hundred eleven Euros (EUR 243,711) so as to bring it from its current amount of twenty two million seventy nine thousand three hundred Euros (EUR 22,079,300) down to twenty one million eight hundred thirty five thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 21,835,589) by cancellation of two hundred forty three thousand seven hundred eleven (243,711) ordinary shares of Class O of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to twenty four thousand three hundred seventy one Euros and ten cents (EUR 24,371.10).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of two hundred sixty eight thousand eighty two euros and ten cents (EUR 268,082.10) to the Shareholders' Payables of the Company.

Shareholder	Number of O shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-43 326	-43 326,00	-4 332,60	47 658,60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-32 494	-32 494,00	-3 249,40	35 743,40
Assurances du Credit Mutuel IARD	-32 495	-32 495,00	-3 249,50	35 744,50
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-22 205	-22 205,00	-2 220,50	24 425,50
Crown Global Secondaries II plc	-13 540	-13 540,00	-1 354,00	14 894,00
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-12 998	-12 998,00	-1 299,80	14 297,80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-5 416	-5 416,00	-541,60	5 957,60
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun . . .	-16 377	-16 377,00	-1 637,70	18 014,70
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun . . .	-12 868	-12 868,00	-1 286,80	14 154,80
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-51 992	-51 992,00	-5 199,20	57 191,20
Total	<u>-243 711</u>	<u>-243 711,00</u>	<u>-24 371,10</u>	<u>268 082,10</u>

Eighth resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of fifteen thousand four hundred twenty three Euros (EUR 15,423) so as to bring it from its current amount of twenty one million eight hundred thirty five thousand five hundred eighty nine Euros (EUR 21,835,589) down to twenty one million eight hundred twenty thousand one hundred sixty six Euros (EUR 21,820,166) by cancellation of fifteen thousand four hundred twenty three (15,423) ordinary shares of Class D of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to one thousand five hundred forty two Euros and thirty cents (EUR 1,542.30).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of sixteen thousand nine hundred sixty five Euros and thirty cents (EUR 16,965.30) to the Shareholders' Payables of the Company.

Shareholder	Number of D shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-2 743	-2 743,00	-274,30	3 017,30
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-2 056	-2 056,00	-205,60	2 261,60
Assurances du Credit Mutuel IARD	-2 056	-2 056,00	-205,60	2 261,60
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-1 405	-1 405,00	-140,50	1 545,50
Crown Global Secondaries II plc	-857	-857,00	-85,70	942,70
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-823	-823,00	-82,30	905,30
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-343	-343,00	-34,30	377,30

Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun . . .	-1 036	-1 036,00	-103,60	1 139,60
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun . . .	-814	-814,00	-81,40	895,40
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-3 290	-3 290,00	-329,00	3 619,00
Total	-15 423	-15 423,00	-1 542,30	16 965,30

Ninth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million fifty three thousand eight hundred eighty eight Euros (EUR 1,053,888) so as to bring it from its current amount of twenty one million eight hundred twenty thousand one hundred sixty six Euros (EUR 21,820,166) up to twenty two million eight hundred seventy four thousand fifty four Euros (EUR 22,874,054) by issuance of one million fifty three thousand eight hundred eighty eight (1,053,888) ordinary shares of new Class P of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each for a subscription price of one million four hundred sixteen thousand two hundred thirty Euros and eighty cents (EUR 1,416,230.80) including a share premium in the amount of three hundred sixty-two thousand three hundred forty-two Euros and eighty cents (EUR 362,342.80) to be further allocated as (i) legal reserve for one hundred five thousand three hundred eighty-eight Euros and eighty cents (EUR 105,388.80) and (ii) other distributable reserves account of the Company for two hundred fifty-six thousand nine hundred and fifty four Euros (EUR 256,954).

The general meeting declares that the total subscription price of one million four hundred sixteen thousand two hundred thirty Euros and eighty cents (EUR 1,416,230.80) is owned by the Company's shareholders as follows:

Shareholder	Number P of shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to other distributables reserves (in EUR)	Subscription price to be paid out of Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel					
VIE SA	187 358	187 358,00	18 735,80	45 680,71	-251 774,51
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	140 518	140 518,00	14 051,80	34 260,53	-188 830,33
Assurances du Credit Mutuel IARD	140 518	140 518,00	14 051,80	34 260,53	-188 830,33
Crown European Buyout					
Opportunities II PLC	96 021	96 021,00	9 602,10	23 411,36	-129 034,46
Crown Global Secondaries II plc	58 550	58 550,00	5 855,00	14 275,22	-78 680,22
Crown Premium IV					
Beteiligungstreuhand S.à r.l.	56 207	56 207,00	5 620,70	13 704,21	-75 531,91
Crown III Beteiligungsgesellschaft	23 420	23 420,00	2 342,00	5 710,09	-31 472,09
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	70 821	70 821,00	7 082,10	17 267,31	-95 170,41
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	55 645	55 645,00	5 564,50	13 567,17	-74 776,67
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	224 830	224 830,00	22 483,00	54 816,87	-302 129,87
Total	1 053 888	1 053 888,00	105 388,80	256 954,00	-1 416 230,80

Tenth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million two hundred ninety thousand seven hundred ninety five Euros (EUR 1,290,795) so as to bring it from its current amount of twenty two million eight hundred seventy four thousand fifty four Euros (EUR 22,874,054) up to twenty four million one hundred sixty four thousand eight hundred forty nine Euros (EUR 24,164,849) by issuance of one million two hundred ninety thousand seven hundred ninety five (1,290,795) ordinary shares of new Class Q of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each for a subscription price of one million six hundred seven thousand seventeen Euros and fifty cents (EUR 1,607,017.50) including a share premium in the amount of three hundred sixteen thousand two hundred twenty-two Euros and fifty cents (EUR 316,222.50) to be further allocated as (i) legal reserve for one hundred twenty-nine thousand seventy-nine Euros and fifty cents (EUR 129,079.50) and (ii) other distributable reserves account of the Company for one hundred eighty-seven thousand one hundred forty-three Euros (EUR 187,143).

The general meeting declares that the total subscription price of one million six hundred seven thousand seventeen Euros and fifty cents (EUR 1,607,017.50) is owned by the Company's shareholders as follows:

Shareholder	Number Q of shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to other distributables reserves (in EUR)	Subscription price to be paid out of Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel					
VIE SA	229 475	229 475,00	22 947,50	33 269,87	-285 692,37
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	172 106	172 106,00	17 210,60	24 952,40	-214 269,00
Assurances du Credit Mutuel IARD	172 106	172 106,00	17 210,60	24 952,40	-214 269,00
Crown European Buyout					
Opportunities II PLC	117 606	117 606,00	11 760,60	17 050,81	-146 417,41
Crown Global Secondaries II plc	71 711	71 711,00	7 171,10	10 396,83	-89 278,93
Crown Premium IV					
Beteiligungstreuhand S.à r.l.	68 842	68 842,00	6 884,20	9 980,96	-85 707,16
Crown III Beteiligungsgesellschaft	28 684	28 684,00	2 868,40	4 158,73	-35 711,13
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	86 741	86 741,00	8 674,10	12 576,01	-107 991,11
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	68 154	68 154,00	6 815,40	9 881,15	-84 850,55
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	275 370	275 370,00	27 537,00	39 923,84	-342 830,84
Total	1 290 795	1 290 795,00	129 079,50	187 143,00	-1 607 017,50

Eleventh resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of eight hundred seventy nine thousand seven hundred nine Euros (EUR 879,709) so as to bring it from its current amount of twenty four million one hundred sixty four thousand eight hundred forty nine Euros (EUR 24,164,849) up to twenty five million forty four thousand five hundred fifty eight Euros (EUR 25,044,558) by issuance of eight hundred seventy nine thousand seven hundred nine (879,709) ordinary shares of new Class R of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each for a subscription price of one million fifty seven thousand six hundred seventy nine Euros and ninety cents (EUR 1,057,679.90) including a share premium in the amount of one hundred and seventy-seven thousand nine hundred seventy Euros and ninety cents (EUR 177,970.90) to be further allocated as (i) legal reserve for eighty-seven thousand nine hundred seventy Euros and ninety cents (EUR 87,970.90) and (ii) other distributable reserves account of the Company for ninety thousand Euros (EUR 90,000.-).

The general meeting declares that the total subscription price of one million fifty seven thousand six hundred seventy nine Euros and ninety cents (EUR 1,057,679.90) is owned by the Company's shareholders as follows:

Shareholder	Number R of shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to other distributables reserves (in EUR)	Subscription price to be paid out of Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel					
VIE SA	156 393	156 393,00	15 639,30	16 000,00	-188 032,30
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	117 295	117 295,00	11 729,50	12 000,00	-141 024,50
Assurances du Credit Mutuel IARD	117 295	117 295,00	11 729,50	12 000,00	-141 024,50
Crown European Buyout					
Opportunities II PLC	80 151	80 151,00	8 015,10	8 200,00	-96 366,10
Crown Global Secondaries II plc	48 873	48 873,00	4 887,30	5 000,00	-58 760,30
Crown Premium IV					
Beteiligungstreuhand S.à r.l.	46 918	46 918,00	4 691,80	4 800,00	-56 409,80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	19 549	19 549,00	1 954,90	2 000,00	-23 503,90

1930

Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	59 115	59 115,00	5 911,50	6 048,00	-71 074,50
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	46 449	46 449,00	4 644,90	4 752,00	-55 845,90
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	187 671	187 671,00	18 767,10	19 200,00	-225 638,10
Total	<u>879 709</u>	<u>879 709,00</u>	<u>87 970,90</u>	<u>90 000,00</u>	<u>-1 057 679,90</u>

Twelfth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty eight thousand forty one Euros (EUR 128,041) so as to bring it from its current amount of twenty five million forty four thousand five hundred fifty eight Euros (EUR 25,044,558) up to twenty five million one hundred seventy two thousand five hundred ninety nine Euros (EUR 25,172,599) by issuance of one hundred twenty eight thousand forty one (128,041) ordinary shares of Class B of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each and increase a corresponding portion of the legal reserve amounting to twelve thousand eight hundred four Euro and ten cents (EUR 12,804.10).

The general meeting declares that the subscription price for one hundred forty thousand eight hundred forty-five Euros and ten cents (EUR 140,845.10) shall be paid (i) from the Shareholders' Payables in the amount of forty-four thousand nine hundred twenty-three Euros and sixty cents (EUR 44,923.60) and (ii) from the other distributable reserves account of the Company for an amount of ninety-five thousand nine hundred twenty-one Euros and fifty cents (EUR 95,921.50)

Shareholder	Number of B shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Subscription price to be paid out of other distributables reserves account (in EUR)	Subscription price to be paid out of Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	22 763	22 763,00	2 276,30	-17 052,71	-7 986,59
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	17 072	17 072,00	1 707,20	-12 789,53	-5 989,67
Assurances du Credit Mutuel IARD	17 072	17 072,00	1 707,20	-12 789,53	-5 989,67
Crown European Buyout Opportunities II PLC	11 666	11 666,00	1 166,60	-8 739,51	-4 093,09
Crown Global Secondaries II plc	7 113	7 113,00	711,30	-5 328,97	-2 495,33
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	6 829	6 829,00	682,90	-5 115,83	-2 396,07
Crown III Beteiligungsgesellschaft	2 846	2 846,00	284,60	-2 131,59	-999,01
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	8 604	8 604,00	860,40	-6 445,92	-3 018,48
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	6 761	6 761,00	676,10	-5 064,66	-2 372,44
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	27 315	27 315,00	2 731,50	-20 463,25	-9 583,25
Total	<u>128 041</u>	<u>128 041,00</u>	<u>12 804,10</u>	<u>-95 921,50</u>	<u>-44 923,60</u>

Thirteenth resolution

The general meeting acknowledges that, on or around the date hereof, the Company now resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of eighty five thousand three hundred five Euro (EUR 85,305) so as to bring it from its current amount of twenty five million one hundred seventy two thousand five hundred ninety nine Euros (EUR 25,172,599) down to twenty five million eighty seven thousand two hundred ninety four Euro (EUR 25,087,294) by cancellation of eighty five thousand three hundred five (85,305) ordinary shares of Class E of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and reduce a corresponding portion of the legal reserve amounting to eight thousand five hundred twenty nine euros and ninety eight cents (EUR 8,529.98).

The general meeting now resolves to allocate the corresponding capital decrease price of ninety-three thousand eight hundred thirty-four Euro and ninety-eight cents (EUR 93,834.98) to the Shareholders' Payables of the Company.

Shareholder	Number of E shares cancelled	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Allocation to Shareholders Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-15 166	-15 166,00	-1 516,60	16 682,60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-11 374	-11 374,00	-1 136,91	12 510,91
Assurances du Credit Mutuel IARD	-11 374	-11 374,00	-1 137,40	12 511,40
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-7 772	-7 772,00	-777,20	8 549,20
Crown Global Secondaries II plc	-4 739	-4 739,00	-473,90	5 212,90
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4 550	-4 550,00	-455,00	5 005,00
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-1 896	-1 896,00	-189,60	2 085,60
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-5 732	-5 732,00	-573,20	6 305,20
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4 504	-4 504,00	-450,40	4 954,40
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-18 198	-18 198,00	-1 819,77	20 017,77
Total	-85 305	-85 305,00	-8 529,98	93 834,98

Fourteenth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred twenty two thousand nine hundred fifteen Euros (EUR 522,915) so as to bring it from its current amount of twenty five million eight hundred seven thousand two hundred ninety four Euros (EUR 25,087,294) up to twenty five million six hundred ten thousand two hundred nine Euros (EUR 25,610,209) by issuance of five hundred twenty two thousand nine hundred fifteen (522,915) ordinary shares of Class E of the Company of one Euro (EUR 1) of nominal value each and increase a corresponding portion of the legal reserve amounting to fifty-two thousand two hundred ninety Euro and ninety-eight cents (EUR 52,290.98).

The general meeting declares that the subscription price for five hundred seventy-five thousand two hundred five Euro and ninety-eight cents (EUR 575,205.98) shall be paid from the other distributable reserve accounts of the Company in the amount of five hundred seventy-five thousand two hundred five Euro and ninety-eight cents (EUR 575,205.98).

Shareholder	Number of E shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Subscription price to be paid out of other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	92 963	92 963,00	9 296,30	-102 259,30
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	69 722	69 722,00	6 972,20	-76 694,20
Assurances du Credit Mutuel IARD	69 722	69 722,00	6 972,20	-76 694,20
Crown European Buyout Opportunities II PLC	47 643	47 643,00	4 764,30	-52 407,30
Crown Global Secondaries II plc	29 051	29 051,00	2 905,10	-31 956,10
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	27 889	27 889,00	2 788,38	-30 677,38
Crown III Beteiligungsgesellschaft	11 620	11 620,00	1 162,00	-12 782,00
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	35 140	35 140,00	3 514,00	-38 654,00
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	27 610	27 610,00	2 761,00	-30 371,00
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	111 555	111 555,00	11 155,50	-122 710,50
Total	522 915	522 915,00	52 290,98	-575 205,98

Fifteenth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty nine thousand nine hundred nineteen Euros (EUR 29,919) so as to bring it from its current amount of twenty five million six hundred ten thousand two hundred nine Euros (EUR 25,610,209) up to twenty five million six hundred forty thousand one hundred twenty eight Euros (EUR 25,640,128) by issuance of twenty nine thousand nine hundred nineteen (29,919) ordinary shares of Class I of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each and increase a corresponding portion of the legal reserve amounting to two thousand nine hundred and ninety-one Euros and ninety cents (EUR 2,991.90).

The general meeting declares that the total subscription price for thirty-two thousand nine hundred and ten Euros and ninety cents (EUR 32,910.90) is owned by the Company's shareholders as follows:

Shareholder	Number of I shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Subscription price to be paid out of Shareholders' Payables (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	5 318	5 318,00	531,80	-5 849,80
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	3 989	3 989,00	398,90	-4 387,90
Assurances du Credit Mutuel IARD	3 989	3 989,00	398,90	-4 387,90
Crown European Buyout Opportunities II PLC	2 726	2 726,00	272,60	-2 998,60
Crown Global Secondaries II plc	1 662	1 662,00	166,20	-1 828,20
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	1 596	1 596,00	159,60	-1 755,60
Crown III Beteiligungsgesellschaft	665	665,00	66,50	-731,50
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	2 011	2 011,00	201,10	-2 212,10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	1 580	1 580,00	158,00	-1 738,00
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	6 383	6 383,00	638,30	-7 021,30
Total	29 919	29 919,00	2 991,90	-32 910,90

Sixteenth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fifty thousand five hundred twenty two Euros (EUR 50,522) so as to bring it from its current amount of twenty five million six hundred forty thousand one hundred twenty eight Euros (EUR 25,640,128) up to twenty five million six hundred ninety thousand six hundred fifty Euros (EUR 25,690,650) by issuance of fifty thousand five hundred twenty two (50,522) ordinary shares of Class J of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each and increase a corresponding portion of the legal reserve amounting to five thousand and fifty-two Euros and thirty cents (EUR 5,052.30).

The general meeting declares that the subscription price for fifty-five thousand five hundred seventy-four Euros and thirty cents (EUR 55,574.30) shall be paid from the other distributable reserves account of the Company in the amount of fifty-five thousand five hundred seventy-four Euros and thirty cents (EUR 55,574.30).

Shareholder	Number of J shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Subscription price to be paid out of other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	8 982	8 982,00	898,20	-9 880,20
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	6 736	6 736,00	673,60	-7 409,60
Assurances du Credit Mutuel IARD	6 736	6 736,00	673,60	-7 409,60
Crown European Buyout Opportunities II PLC	4 603	4 603,00	460,30	-5 063,30
Crown Global Secondaries II plc	2 807	2 807,00	280,70	-3 087,70
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	2 695	2 695,00	269,50	-2 964,50
Crown III Beteiligungsgesellschaft	1 123	1 123,00	112,40	-1 235,40
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	3 395	3 395,00	339,50	-3 734,50
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	2 667	2 667,00	266,70	-2 933,70
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	10 778	10 778,00	1 077,80	-11 855,80
Total	50 522	50 522,00	5 052,30	-55 574,30

Seventeenth resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twenty nine thousand seven hundred seventy nine Euros (EUR 29,779) so as to bring it from its current amount of to twenty five million six hundred ninety thousand six hundred fifty Euros (EUR 25,690,650) up to twenty five million seven hundred twenty thousand four hundred twenty nine Euros (EUR 25,720,429) by issuance of twenty nine thousand seven hundred seventy nine (29,779) ordinary shares of Class K of the Company of one Euro (EUR 1,00) of nominal value each and increase a corresponding portion of the legal reserve amounting to two thousand nine hundred seventy-seven Euros and ninety cents (EUR 2,977.90).

The general meeting declares that the subscription price for thirty-two thousand seven hundred fifty-six Euros and ninety cents (EUR 32,756.90) shall be paid from the other distributable reserves account of the Company in the amount of thirty-two thousand seven hundred fifty-six Euros and ninety cents (EUR 32,756.90).

Shareholder	Number of K shares subscribed	Corresponding nominal value (in EUR)	Corresponding legal reserve (in EUR)	Subscription price to be paid out of other distributable reserves account (in EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	5 294	5 294,00	529,40	-5 823,40
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	3 971	3 971,00	397,10	-4 368,10
Assurances du Credit Mutuel IARD	3 971	3 971,00	397,10	-4 368,10
Crown European Buyout Opportunities II PLC	2 713	2 713,00	271,30	-2 984,30
Crown Global Secondaries II plc	1 654	1 654,00	165,40	-1 819,40
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	1 588	1 588,00	158,80	-1 746,80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	662	662,00	66,20	-728,20
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	2 001	2 001,00	200,10	-2 201,10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	1 572	1 572,00	157,20	-1 729,20
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	6 353	6 353,00	635,30	-6 988,30
Total	29 779	29 779,00	2 977,90	-32 756,90

Subscriptions - Payments

Thereupon intervened each limited shareholder of the Company, all represented by Fatima Lahmer by virtue of ten (10) powers of attorney given in October 2012 which, after having been signed ne varietur by the proxyholder, the members of the bureau and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The said proxyholder has declared, with respect to each of its principal:

Assurance du Credit Mutuel VIE SA, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of seven hundred thirty nine thousand three hundred thirty five Euros and fifty seven cents (EUR 739,335.57);

Assurances du Credit Mutuel IARD, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of five hundred fifty four thousand five hundred one Euros and forty cents (EUR 554,501.40);

Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m., confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of five hundred fifty four thousand five hundred one Euros and forty cents (EUR 554,501.40);

Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of two hundred seventy nine thousand four hundred sixty six Euros and sixty cents (EUR 279,466.60);

Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable

reserves, for the total amount of two hundred nineteen thousand five hundred eighty three Euros and fifty six cents (EUR 219,583.56);

Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of eight hundred eighty seven thousand two hundred three Euros and thirty six cents (EUR 887,203.36);

Crown European Buyout Opportunities II plc, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of three hundred seventy eight thousand nine hundred nine Euros sixty six cents (EUR 378,909.66);

Crown Global Secondaries II plc, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of two hundred thirty one thousand forty two Euros and ninety eight cents (EUR 231,042.98);

Crown III Beteiligungsgesellschaft, confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of ninety two thousand four hundred seventeen Euros and sixty three cents (EUR 92,417.63);

Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.á r.l., confirmed its subscription for the respective number of new Class P, Q, R, B, E, I, J, and K ordinary shares set forth in the previous resolutions, and its payment by contribution in kind for payment in nominal value, allocation to the legal reserve, and as the case may be, allocation to other distributable reserves, for the total amount of two hundred twenty one thousand eight hundred Euros and fifty four cents (EUR 221,800.54).

Evidence of the value and existence of the above-mentioned receivables was given by providing an original copy of the report of Mr Alain Blondlet, independent auditor (réviseur d'entreprises) on the contribution in kind, and which conclusion is the following:

"Based on the work performed and described above, we have no observations to mention on the value of the contribution which corresponds at least in number and in value to the new shares to be issued as described above"

The said report, after having been signed "ne varietur" by the proxy and the undersigned notary, will be attached to the present deed to be registered with it.

Eighteenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 6.** The Company has a subscribed capital of twenty-five million seven hundred twenty thousand four hundred twenty nine Euro (EUR 25,720,429.00) consisting in one (1) A management share, four hundred sixty six thousand nine hundred ninety five (466,995) Class B ordinary shares, two million four hundred eighteen thousand six hundred twenty five (2,418,625) Class C ordinary shares, nineteen thousand five hundred eighty six (19,586) Class D ordinary shares, three million one hundred seventy six thousand six hundred one (3,176,061) Class E ordinary shares, two hundred forty-five thousand eight hundred eighty-seven (245,887) Class G ordinary shares, one million two hundred seventy-one thousand two hundred one (1,271,201) Class H ordinary shares, one million nine hundred seventy one thousand nine hundred sixty eight (1,971,968) Class I ordinary shares, two million four hundred twenty nine thousand two hundred thirty (2,429,230) Class J ordinary shares, one million five hundred ninety-two thousand seven hundred twenty three (1,592,723) Class K ordinary shares, two million eight hundred forty thousand two hundred and eighty-two (2,840,282.) Class L ordinary shares, two million thirty four thousand nine hundred eighty eight (2,034,988) Class M ordinary shares, nine hundred forty nine thousand nine hundred forty nine (949,949) Class N ordinary shares, three million seventy eight thousand five hundred forty one (3,078,541) Class O ordinary shares, one million fifty three thousand eight hundred eighty eight (1,053,888) Class P ordinary shares, one million two hundred ninety thousand seven hundred ninety five (1,290,795) Class Q ordinary shares, eight hundred seventy nine thousand seven hundred nine (879,709) Class R ordinary shares, all in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each. The Class B, Class C, Class D, Class E, Class G, Class H, Class I, Class J, Class K, Class L, Class M, Class N, Class O, Class P, Class Q and Class R, ordinary shares together with the ordinary shares of other classes which may be issued in the future shall be referred to as the «Ordinary Shares». The Ordinary Shares and the Management Share are hereafter together referred to as a «share» or the «shares»."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at four thousand five hundred euro (EUR 4,500.-).

There being no further business, the meeting is adjourned.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the members of the bureau and to the proxy of the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de CEP III Investments S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, constituée par acte du Maître Joseph Elvinger en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 23 mars 2007 sous le numéro 444, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire soussigné pris en date du 29 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 13 avril 2012 sous le numéro 959.

L'assemblée est présidée par Madame Fatima LAHMER, ayant son adresse professionnelle 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (le «Président»).

Le président nomma en qualité de secrétaire Madame Nouria MOKHNACHE, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Christelle FRANK, ayant son adresse professionnelle à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée des actionnaires établit ensuite la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par les détenteurs de procurations représentant les associés, restera attachée au présent procès-verbal avec lesdites procurations.

Le Président déclara que:

I. Les actionnaires représentant la totalité du capital social sont présents ou valablement représentés à l'assemblée des actionnaires. L'assemblée des actionnaires pourra donc valablement délibérer et voter concernant tous les points de l'ordre du jour.

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour le suivant:

Ordre du jour

1. Reconnaissance d'un rachat d'actions, et approbation de la réduction du capital de la Société d'un montant de un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cent onze Euros (EUR 1.287.511) pour l'amener de son montant actuel de vingt trois millions cinq cent quatre vingt onze mille cent Euros (EUR 23.591.100) à vingt deux millions trois cent trois mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 22.303.589) par annulation de un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cent onze (1.287.511) actions ordinaires de Catégorie F de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune autodétenues;

2. Reconnaissance d'un rachat d'actions, et approbation de la réduction du capital de la Société d'un montant de trois mille deux cent vingt neuf Euros (EUR 3.229) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions trois cent trois mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 22.303.589) à vingt deux millions trois cent mille trois cent soixante Euros (EUR 22.300.360) par annulation de trois mille deux cent vingt neuf (3.229) actions ordinaires de Catégorie B de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune autodétenues;

3. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de mille huit cent trente et un Euros (EUR 1.831) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions trois cent mille trois cent soixante Euros (EUR 22.300.360) à vingt deux millions deux cent quatre vingt dix huit mille cinq cent vingt neuf Euros (EUR 22.298.529) par annulation de mille huit cent trente et un (1.831) actions ordinaires de Classe C de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

4. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de quarante sept mille quatre cent soixante quinze Euros (EUR 47.475) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions deux cent quatre vingt dix huit mille cinq cent vingt neuf Euros (EUR 22.298.529) à vingt deux millions deux cent cinquante et un mille cinquante quatre Euros (EUR 22.251.054) par annulation de quarante sept mille quatre cent soixante quinze (47,475) actions ordinaires de Classe L de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

5. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de soixante dix huit mille six cent soixante et onze Euros (EUR 78.671) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions deux cent cinquante et un mille cinquante quatre Euros (EUR 22.251.054) à vingt deux millions cent soixante douze mille trois cent quatre vingt trois Euros (EUR 22.172.383) par annulation de soixante dix huit mille six cent soixante et onze (78.671) actions ordinaires de Classe M de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

6. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de quatre vingt treize mille quatre vingt trois Euros (EUR 93.083) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions cent soixante douze mille

trois cent quatre vingt trois Euros (EUR 22.172.383) à vingt deux millions soixante dix neuf mille trois cent Euros (EUR 22.079.300) par annulation de quatre vingt treize mille quatre vingt trois (93.083) actions ordinaires de Classe N de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

7. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de deux cent quarante trois mille sept cent onze Euros (EUR 243.711) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions soixante dix neuf mille trois cent Euros (EUR 22.079.300) à vingt et un millions huit cent trente cinq mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 21.835.589) par annulation de deux cent quarante trois mille sept cent onze (243.711) actions ordinaires de Classe O de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

8. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de quinze mille quatre cent vingt trois Euros (EUR 15.423) pour l'amener de son montant actuel de vingt et un millions huit cent trente cinq mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 21.835.589) à vingt et un millions huit cent vingt mille cent soixante six Euros (EUR 21.820.166) par annulation de quinze mille quatre cent vingt trois (15.423) actions ordinaires de Classe D de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

9. Augmentation du capital de la Société d'un montant de un million cinquante trois mille huit cent quatre vingt huit Euros (EUR 1.053.888) pour l'amener de son montant actuel de vingt et un millions huit cent vingt mille cent soixante six Euros (EUR 21.820.166) à vingt deux millions huit cent soixante quatorze mille cinquante-quatre Euros (EUR 22.874.054) par émission de un million cinquante trois mille huit cent quatre vingt huit (1.053.888) actions ordinaires de Catégorie P de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune;

10. Augmentation du capital de la Société d'un montant de un million deux cent quatre vingt dix mille sept cent quatre vingt quinze Euros (EUR 1.290.795) pour l'amener de son montant actuel de vingt deux millions huit cent soixante quatorze mille cinquante-quatre Euros (EUR 22.874.054) à vingt quatre millions cent soixante quatre mille huit cent quarante neuf Euros (EUR 24.164.849) par émission de un million deux cent quatre vingt dix mille sept cent quatre vingt quinze (1.290.795) actions ordinaires de Catégorie Q de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune;

11. Augmentation du capital de la Société d'un montant de huit cent soixante dix neuf mille sept cent neuf Euros (EUR 879.709) pour l'amener de son montant actuel de vingt quatre millions cent soixante quatre mille huit cent quarante neuf Euros (EUR 24.164.849) à vingt cinq millions quarante quatre mille cinq cent cinquante huit Euros (EUR 25.044.558) par émission de huit cent soixante dix neuf mille sept cent neuf (879.709) actions ordinaires de Catégorie R de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune;

12. Augmentation du capital de la Société d'un montant de cent vingt huit mille quarante et un Euros (EUR 128.041) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions quarante quatre mille cinq cent cinquante huit Euros (EUR 25.044.558) à vingt cinq millions cent soixante douze mille cinq cent quatre vingt dix neuf Euros (EUR 25.172.599) par émission de cent vingt huit mille quarante et un (128.041) actions ordinaires de Catégorie B de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune;

13. Approbation d'une réduction du capital social de la Société pour un montant de quatre vingt cinq mille trois cent cinq Euros (EUR 85.305) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions cent soixante douze mille cinq cent quatre vingt dix neuf Euros (EUR 25.172.599) à vingt cinq millions quatre vingt sept mille deux cent quatre vingt quatorze Euros (EUR 25.087.294) par annulation de quatre vingt cinq mille trois cent cinq (85.305) actions ordinaires de Classe E de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

14. Approbation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant de cinq cent vingt deux mille neuf cent quinze Euros (EUR 522.915) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions quatre vingt sept mille deux cent quatre vingt quatorze Euros (EUR 25.087.294) à vingt cinq millions six cent dix mille deux cent neuf Euros (EUR 25.610.209) par émission de cinq cent vingt deux mille neuf cent quinze (522.915) actions ordinaires de Classe E de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

15. Approbation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant de vingt neuf mille neuf cent dix neuf Euros (EUR 29.919) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions six cent dix mille deux cent neuf Euros (EUR 25.610.209) à vingt cinq millions six cent quarante mille cent vingt huit Euros (EUR 25.640.128) par émission de vingt neuf mille neuf cent dix neuf (29.919) actions ordinaires de Classe I de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

16. Approbation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant de cinquante mille cinq cent vingt deux Euros (EUR 50.522) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions six cent quarante mille cent vingt huit Euros (EUR 25.640.128) à vingt cinq millions six cent quatre vingt dix mille six cent cinquante Euros (EUR 25.690.650) par émission de cinquante mille cinq cent vingt deux (50.522) actions ordinaires de Classe J de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

17. Approbation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant de vingt neuf mille sept cent soixante dix neuf Euros (EUR 29.779) pour l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions six cent quatre vingt dix mille six cent cinquante Euros (EUR 25.690.650) à vingt cinq millions sept cent vingt mille quatre cent vingt neuf Euros (EUR 25.720.429) par émission de vingt neuf mille sept cent soixante dix neuf (29.779) actions ordinaires de Classe K de la Société d'un Euro (EUR 1.00) de valeur nominale chacune;

18. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

19. Autorisation à accorder à tout gérant de la Société afin d'exécuter toute action nécessaire ou incidente liée à l'enregistrement des augmentations et des réductions de capital de la Société mentionnées ci-dessus dans le registre des actionnaires de la Société,

20. Divers.

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants.

II. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et avoir été valablement convoqués. Le Président déclare en outre que tous les actionnaires, présents ou non, ont été dûment convoqués.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a racheté un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cent onze (1.287.511) actions ordinaires de Catégorie F, à la valeur de marché («VM») pour un montant de quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent quarante Euros et quatre-vingt-quinze Cents e (EUR 4.590.140,95). L'assemblée générale décide maintenant de procéder à une réduction du (i) capital de la Société pour un montant d'un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cent onze Euros (EUR 1.287.511) afin de l'amener de son montant actuel de vingt trois millions cinq cent quatre-vingt-onze mille cent Euros (EUR 23.591.100) à vingt deux millions trois cent trois mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 22.303.589) par annulation d'un million deux cent quatre vingt sept mille cinq cent onze (1.287.511) actions ordinaires de Catégorie F de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune autodétenues, (ii) d'une partie de la réserve légale correspondante de cent vingt-huit mille sept cent cinquante et un euros et dix cents (EUR 128.751,10).

L'assemblée générale décide maintenant d'allouer (i) la différence entre la valeur comptable des actions annulées (la valeur nominale augmentée par la réserve légale) et le prix de rachat (trois millions cent soixante treize mille huit cent soixante dix huit euros et quatre vingt cinq cents (EUR 3.173.878,85)) aux autres réserves distribuables de la Société et (ii) le prix de rachat correspondant à quatre millions cinq cent quatre vingt dix mille cent quarante euros et quatre vingt quinze cents, (EUR 4.590.140,95) à la dette des actionnaires (la «Dette des Actionnaires»).

En application de l'article 49-8, alinéa 5), de la Loi sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée, tout montant alloué à la réserve spéciale constituée en raison de l'autodétention des actions susmentionnées et maintenant annulées en vertu des présentes devient distribuable aux actionnaires.

Deuxième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a racheté trois mille deux cent vingt neuf (3.229) actions ordinaires de Catégorie B, à la VM pour un montant de vingt sept mille soixante trois euros et trois cents (EUR 27.063,03). L'assemblée générale décide maintenant de procéder à une réduction du (i) capital de la Société pour un montant d'un trois mille deux cent vingt neuf euros (EUR 3.229) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions trois cent trois mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 22.303.589) à vingt deux millions trois cent mille trois cent soixante Euros (EUR 22.300.360) par annulation de trois mille deux cent vingt neuf (3.229) actions ordinaires de Catégorie B de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune autodétenues, (ii) d'une partie de la réserve légale correspondante de trois cent vingt deux euros et quatre vingt dix cents (EUR 322,90).

L'assemblée générale décide maintenant d'allouer (i) la différence entre la valeur comptable des actions annulées et le prix de rachat, vingt trois mille cinq cent onze euros et treize cents (EUR 23.511,13) aux autres réserves distribuables de la Société et (ii) le prix de rachat correspondant d'un montant de vingt sept mille soixante trois euros et trois cents (EUR 27.063,03) à la Dette des Actionnaires.

En application de l'article 49-8, alinéa 5), de la Loi sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915 telle qu'amendée, tout montant alloué à la réserve spéciale constituée en raison de l'autodétention des actions susmentionnées et maintenant annulées en vertu des présentes devient distribuable aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de mille huit cent trente et un euros (EUR 1.831) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions trois cent mille trois cent soixante Euros (EUR 22.300.360) à vingt deux millions deux cent quatre vingt dix huit mille cinq cent vingt neuf Euros (EUR 22.298.529) par annulation de mille

huit cent trente et une (1.831) actions ordinaires de Catégorie C de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de cent quatre-vingt-trois euros et dix cents (EUR 183,10).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de deux mille quatorze euros et dix cents (EUR 2.014,10) aux autres réserves distribuables de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions de catégorie C Annulés	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-326	-326.00	-32.60	358.60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-244	-244.00	-24.40	268.40
Assurances du Credit Mutuel IARD	-244	-244.00	-24.40	268.40
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-167	-167.00	-16.70	183.70
Crown Global Secondaries II plc	-102	-102.00	-10.20	112.20
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-98	-98.00	-9.80	107.80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-40	-40.00	-4.00	44.00
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-123	-123.00	-12.30	135.30
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-97	-97.00	-9.70	106.70
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-390	-390.00	-39.00	429.00
Total	-1'831	-1'831.00	-183.10	2'014.10

Quatrième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de quarante sept mille quatre cent soixante quinze euros (EUR 47.475) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions deux cent quatre vingt dix huit mille cinq cent vingt neuf Euros (EUR 22.298.529) à vingt deux millions deux cent cinquante et un mille cinquante quatre Euros (EUR 22.251.054) par annulation de quarante sept mille quatre cent soixante quinze (47.475) actions ordinaires de Catégorie L de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de quatre mille sept cent quarante sept euros et cinquante cents (EUR 4.747,50).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de cinquante-deux mille deux cent vingt-deux euros et cinquante cents (EUR 52.222,50) aux autres réserves distribuables de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions de catégorie C Annulés	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-326	-326.00	-32.60	358.60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-244	-244.00	-24.40	268.40
Assurances du Credit Mutuel IARD	-244	-244.00	-24.40	268.40
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-167	-167.00	-16.70	183.70
Crown Global Secondaries II plc	-102	-102.00	-10.20	112.20
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-98	-98.00	-9.80	107.80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-40	-40.00	-4.00	44.00
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-123	-123.00	-12.30	135.30
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-97	-97.00	-9.70	106.70

Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-390	-390.00	-39.00	429.00
Total	-1'831	-1'831.00	-183.10	2'014.10

Cinquième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de soixante dix huit mille six cent soixante et onze euros (EUR 78.671) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions deux cent cinquante et un mille cinquante quatre Euros (EUR 22.251.054) à vingt deux millions cent soixante douze mille trois cent quatre vingt trois Euros (EUR 22.172.383) par annulation de soixante dix huit mille six cent soixante et onze (78.671) actions ordinaires de Catégorie M de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de sept mille huit cent soixante sept euros et dix cents (EUR 7.867,10).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de quatre vingt six mille cinq cent trente huit euros et dix cents (EUR 86.538,10) comme suit: (i) six mille trois cent dix-sept Euros et trente-trois Cents (EUR 6.317,33) à la Dette des Actionnaires de la Société et (ii) quatre-vingt mille deux cent vingt Euros et soixante-dix-sept Cents (EUR 80.220,77) aux autres réserves distribuables de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions de Catégorie M annulées	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux comptes Dettes des Actionnaires (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-10'489	-10'489.00	-1'048.90	841.80	10'696.10
Assurances du Credit Mutuel IARD	-10'489	-10'489.00	-1'048.90	841.80	10'696.10
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-7'168	-7'168.00	-716.80	575.80	7'309.00
Crown Global Secondaries II plc	-4'371	-4'371.00	-437.10	351.39	4'456.71
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4'196	-4'196.00	-419.60	337.16	4'278.44
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-1'748	-1'748.00	-174.80	140.12	1'782.68
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-5'287	-5'287.00	-528.70	424.86	5'390.84
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4'154	-4'154.00	-415.40	333.74	4'235.66
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-16'783	-16'783.00	-1'678.30	1'347.53	17'113.77
Total	-64'685	-64'685.00	-6'468.50	5'194.20	65'959.30

Sixième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de quatre vingt treize mille quatre vingt trois euros (EUR 93.083) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions cent soixante douze mille trois cent quatre vingt trois Euros (EUR 22.172.383) à vingt deux millions soixante dix neuf mille trois cent Euros (EUR 22.079.300) par annulation de quatre vingt treize mille quatre vingt trois (93.083) actions ordinaires de Catégorie N de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de neuf mille trois cent huit euros et trente cents (EUR 9.308,30).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de cent deux mille trois cent quatre vingt onze euros et trente cents (EUR 102.391,30) comme suit: cinq mille deux cent quarante six euros et quatre vingt dix cents (EUR 5.246,90) à la Dette des Actionnaires de la Société et quatre vingt dix sept mille cent quarante quatre euros et quarante cents (EUR 97.144,40) aux autres réserves distribuables de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions de Catégorie N annulées	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux comptes Dettes des Actionnaires	Allocation aux autres réserves distribuables
--------------	---	---	--	---	---

1940

				(en EUR)	(en EUR)
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-12'411	-12'411.00	-1'241.10	699.51	12'952.59
Assurances du Credit Mutuel IARD	-12'411	-12'411.00	-1'241.10	699.51	12'952.59
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-8'481	-8'481.00	-848.10	478.17	8'850.93
Crown Global Secondaries II plc	-5'171	-5'171.00	-517.10	291.19	5'396.91
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4'964	-4'964.00	-496.40	279.37	5'181.03
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-2'069	-2'069.00	-206.90	117.14	2'158.76
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-6'255	-6'255.00	-625.50	352.40	6'528.10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4'915	-4'915.00	-491.50	277.28	5'129.22
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-19'858	-19'858.00	-1'985.80	1'119.65	20'724.15
Total	-76'535	-76'535.00	-7'653.50	4'314.22	79'874.28

Septième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de deux cent quarante trois mille sept cent onze euros (EUR 243.711) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions soixante dix neuf mille trois cent Euros (EUR 22.079.300) à vingt et un millions huit cent trente cinq mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 21.835.589) par annulation de deux cent quarante trois mille sept cent onze (243.711) actions ordinaires de Catégorie O de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de vingt quatre mille trois cent soixante et onze euros et dix cents (EUR 24.371,10).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de deux cent soixante huit mille quatre vingt deux euros et dix cents (EUR 268.082,10) à la Dette des Actionnaires de la Société.

Actionnaires	Nombre d'actions de Catégorie O annulées	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux comptes Dettes des Actionnaires (en EUR)
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-32'494	-32'494.00	-3'249.40	35'743.40
Assurances du Credit Mutuel IARD	-32'495	-32'495.00	-3'249.50	35'744.50
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-22'205	-22'205.00	-2'220.50	24'425.50
Crown Global Secondaries II plc	-13'540	-13'540.00	-1'354.00	14'894.00
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-12'998	-12'998.00	-1'299.80	14'297.80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-5'416	-5'416.00	-541.60	5'957.60
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-16'377	-16'377.00	-1'637.70	18'014.70
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-12'868	-12'868.00	-1'286.80	14'154.80
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-51'992	-51'992.00	-5'199.20	57'191.20
Total	-200'385	-200'385.00	-20'038.50	220'423.50

Huitième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de quinze mille quatre cent vingt trois euros (EUR 15.423) afin

de l'amener de son montant actuel de vingt et un millions huit cent trente cinq mille cinq cent quatre vingt neuf Euros (EUR 21.835.589) à vingt et un millions huit cent vingt mille cent soixante six Euros (EUR 21.820.166) par annulation de quinze mille quatre cent vingt trois (15.423) actions ordinaires de Catégorie D de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de mille cinq cent quarante deux euros et trente Cents (EUR 1.542,30).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de seize mille neuf cent soixante cinq Euros et trente Cents (EUR 16.965,30) à la Dette de la Société.

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie D annulées	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux comptes Dettes des Actionnaires (en EUR)
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-2'056	-2'056.00	-205.60	2'261.60
Assurances du Credit Mutuel IARD	-2'056	-2'056.00	-205.60	2'261.60
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-1'405	-1'405.00	-140.50	1'545.50
Crown Global Secondaries II plc	-857	-857.00	-85.70	942.70
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-823	-823.00	-82.30	905.30
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-343	-343.00	-34.30	377.30
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-1'036	-1'036.00	-103.60	1'139.60
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-814	-814.00	-81.40	895.40
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-3'290	-3'290.00	-329.00	3'619.00
Total	-12'680	-12'680.00	-1'268.00	13'948.00

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant d'un million cinquante trois mille huit cent quatre vingt huit Euros (EUR 1.053.888) afin de l'amener de son montant actuel de vingt et un millions huit cent vingt mille cent soixante six Euros (EUR 21.820.166) à vingt deux millions huit cent soixante quatorze mille cinquante quatre Euros (22.874.054) par émission d'un million cinquante trois mille huit cent quatre vingt huit (1.053.888) actions ordinaires de Catégorie P de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune pour un montant de souscription d'un million quatre cent seize mille deux cent trente Euros et quatre vingt Cents (EUR 1.416.230,80) incluant un montant de prime d'émission de trois cent soixante deux mille trois cent quarante deux Euros et quatre vingt Cents (EUR 362.342,80) qui seront alloués plus tard à (i) la réserve légale pour un montant de cent cinq mille trois cent quatre vingt huit euros et quatre vingt cents (EUR 105.388,80) et (ii) aux comptes des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de deux cent cinquante six mille neuf cent cinquante quatre Euros (EUR 256.954).

L'assemblée générale déclare que le montant total de souscription d'un montant d'un million quatre cent seize mille deux cent trente euros et quatre vingt cents est dû par les actionnaires de la Société comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie P souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)	Prix de souscription à payer aux comptes dettes des actionnaires (en EUR)
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	140'518	140'518.00	14'051.80	34'260.53	-188'830.33
Assurances du Credit Mutuel IARD	140'518	140'518.00	14'051.80	34'260.53	-188'830.33
Crown European Buyout Opportunities II PLC	96'021	96'021.00	9'602.10	23'411.36	-129'034.46
Crown Global Secondaries II plc	58'550	58'550.00	5'855.00	14'275.22	-78'680.22
Crown Premium IV	56'207	56'207.00	5'620.70	13'704.21	-75'531.91

Beteiligungstreuhand S.à r.l.					
Crown III					
Beteiligungsgesellschaft	23'420	23'420.00	2'342.00	5'710.09	-31'472.09
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	70'821	70'821.00	7'082.10	17'267.31	-95'170.41
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	55'645	55'645.00	5'564.50	13'567.17	-74'776.67
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen					
Simplificado	224'830	224'830.00	22'483.00	54'816.87	-302'129.87
Total	866'530	866'530.00	86'653.00	211'273.29	-1'164'456.29

Dixième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant d'un million deux cent quatre vingt dix mille sept cent quatre vingt quinze euros (EUR 1.290.795) afin de l'amener de son montant actuel de vingt deux millions huit cent soixante quatorze mille cinquante quatre Euros (22.874.054) à vingt quatre million cent soixante quatre mille huit cent quarante neuf Euros (EUR 24.164.849) par émission d'un million deux cent quatre vingt dix mille sept cent quatre vingt quinze (1.290.795) actions ordinaires de Catégorie Q de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune pour un montant de souscription d'un million six cent sept mille dix sept Euros et cinquante Cents (EUR 1.607.017,50) incluant un montant de prime d'émission de trois cent seize mille deux cent vingt deux Euros et cinquante Cents (EUR 316.222,50) qui seront alloués plus tard à (i) la réserve légale pour un montant de cent vingt neuf mille soixante dix neuf Euros et cinquante Cents (EUR 129.079,50) et (ii) aux comptes des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de cent quatre vingt sept mille cent quarante trois Euros (EUR 187.143).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total de souscription d'un million six cent sept mille dix sept euros et cinquante cents (EUR 1.607.017,50) est dû par les actionnaires de la Société comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie Q souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)	Prix de souscription à payer aux comptes dettes des actionnaires (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel					
VIE SA	229'475	229'475.00	22'947.50	33'269.87	-285'692.37
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	172'106	172'106.00	17'210.60	24'952.40	-214'269.00
Assurances du Credit Mutuel IARD	172'106	172'106.00	17'210.60	24'952.40	-214'269.00
Crown European Buyout Opportunities II PLC	117'606	117'606.00	11'760.60	17'050.81	-146'417.41
Crown Global Secondaries II plc	71'711	71'711.00	7'171.10	10'396.83	-89'278.93
Crown Premium IV					
Beteiligungstreuhand S.à r.l.	68'842	68'842.00	6'884.20	9'980.96	-85'707.16
Crown III					
Beteiligungsgesellschaft	28'684	28'684.00	2'868.40	4'158.73	-35'711.13
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	86'741	86'741.00	8'674.10	12'576.01	-107'991.11
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	68'154	68'154.00	6'815.40	9'881.15	-84'850.55
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen					
Simplificado	275'370	275'370.00	27'537.00	39'923.84	-342'830.84
Total	1'290'795	1'790'795.00	129'079.50	187'143.00	-1'607'017.50

Onzième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de huit cent soixante dix neuf mille sept cent neuf Euros (EUR 879.709) afin de l'amener de son montant actuel de vingt quatre million cent soixante quatre mille huit cent quarante neuf Euros (EUR 24.164.849) à vingt cinq millions quarante quatre mille cinq cent cinquante-huit Euros (EUR 25.044.558) par émission de huit cent soixante dix neuf mille sept cent neuf (879.709) actions ordinaires de Catégorie R de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune pour un montant de souscription d'un million cinquante sept mille six cent soixante dix neuf Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 1.057.679,90) incluant un montant de prime d'émission de cent soixante dix sept mille neuf soixante dix Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 177.970,90) qui seront alloués plus tard à (i) la réserve légale pour un montant de quatre vingt sept mille neuf cent soixante dix Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 87.970,90) et (ii) aux comptes des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de quatre vingt dix mille Euros (EUR 90,000).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total de souscription d'un million cinquante sept mille six cent soixante dix neuf Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 1.057.679,90) est dû par les actionnaires de la Société comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie R souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux autres réserves distribuables (en EUR)	Prix de souscription à payer aux comptes dettes des actionnaires (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	156'393	156'393.00	15'639.30	16'000.00	-188'032.30
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	117'295	117'295.00	11'729.50	12'000.00	-141'024.50
Assurances du Credit Mutuel IARD	117'295	117'295.00	11'729.50	12'000.00	-141'024.50
Crown European Buyout Opportunities II PLC	80'151	80'151.00	8'015.10	8'200.00	-96'366.10
Crown Global Secondaries II plc	48'873	48'873.00	4'887.30	5'000.00	-58'760.30
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	46'918	46'918.00	4'691.80	4'800.00	-56'409.80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	19'549	19'549.00	1'954.90	2'000.00	-23'503.90
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	59'115	59'115.00	5'911.50	6'048.00	-71'074.50
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	46'449	46'449.00	4'644.90	4'752.00	-55'845.90
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	187'671	187'671.00	18'767.10	19'200.00	-225'638.10
Total	879'709	879'709.00	87'970.90	90'000.00	-1'057'679.90

Douzième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de cent vingt huit mille cent quarante et un Euros (EUR 128.041) afin de l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions quarante quatre mille cinq cent cinquante-huit Euros (EUR 25.044.558) à vingt cinq millions cent soixante douze mille cinq cent quatre vingt dix neuf Euros (EUR 25.172.599) par émission de cent vingt huit mille cent quarante et un (128.041) actions ordinaires de Catégorie B de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et à l'augmentation d'une partie de la réserve légale d'un montant de douze mille huit cent quatre Euros et dix Cents (EUR 12.804,10).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total de souscription de cent quarante mille huit cent quarante cinq Euros et dix Cents (EUR 140.845,10) sera payée (i) du compte Dettes des Actionnaires pour un montant de quarante quatre mille neuf cent vingt trois Euros et soixante Cents (EUR 44.923,60) et (ii) du comptes des autres réserves distribuables pour un montant de quatre vingt quinze mille neuf cent vingt et un Euros et cinquante Cents (EUR 95.921,50).

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie B	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Prix de souscription à payer aux	Prix de souscription à payer aux
-------------	---------------------------------	---	--	----------------------------------	----------------------------------

	souscrites			autres réserves distribuables (en EUR)	comptes dettes des actionnaires (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel					
VIE SA	22'763	22'763.00	2'276.30	-17'052.71	-7'986.59
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	17'072	17'072.00	1'707.20	-12'789.53	-5'989.67
Assurances du Credit Mutuel IARD	17'072	17'072.00	1'707.20	-12'789.53	-5'989.67
Crown European Buyout Opportunities II PLC	11'666	11'666.00	1'166.60	-8'739.51	-4'093.09
Crown Global Secondaries II plc	7'113	7'113.00	711.30	-5'328.97	-2'495.33
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	6'829	6'829.00	682.90	-5'115.83	-2'396.07
Crown III Beteiligungsgesellschaft	2'846	2'846.00	284.60	-2'131.59	-999.01
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	8'604	8'604.00	860.40	-6'445.92	-3'018.48
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	6'761	6'761.00	676.10	-5'064.66	-2'372.44
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen					
Simplificado	27'315	27'315.00	2'731.50	-20'463.25	-9'583.25
Total	128'041	128'041.00	12'804.10	-95'921.50	-44'923.60

Treizième résolution

L'assemblée générale reconnaît que, peu avant ou à la date des présentes, la Société a décidé maintenant de procéder à une diminution du capital de la Société pour un montant de quatre vingt cinq mille trois cent cinq Euros (EUR 85.305) afin de l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions cent soixante douze mille cinq cent quatre vingt dix neuf Euros (EUR 25.172.599) à vingt cinq millions quatre vingt sept mille deux cent quatre vingt quatorze Euros (EUR 25.087.294) par annulation de quatre vingt cinq mille trois cent cinq (85.305) actions ordinaires de Catégorie E de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et de réduire une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de huit mille cinq cent vingt neuf Euros et quatre vingt dix huit Cents (EUR 8.529,98).

L'assemblée générale maintenant décide d'allouer le prix de la diminution de capital d'un montant de quatre vingt treize mille huit cent trente quatre Euros et quatre vingt dix huit Cents (EUR 93.834.98) à la Dette des Actionnaires de la Société.

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie E annulées	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Allocation aux comptes Dettes des Actionnaires (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	-15'166	-15'166.00	-1'516.60	16'682.60
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	-11'374	-11'374.00	-1'136.91	12'510.91
Assurances du Credit Mutuel IARD	-11'374	-11'374.00	-1'137.40	12'511.40
Crown European Buyout Opportunities II PLC	-7'772	-7'772.00	-777.20	8'549.20
Crown Global Secondaries II plc	-4'739	-4'739.00	-473.90	5'212.90
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	-4'550	-4'550.00	-455.00	5'005.00
Crown III Beteiligungsgesellschaft	-1'896	-1'896.00	-189.60	2'085.60
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	-5'732	-5'732.00	-573.20	6'305.20
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	-4'504	-4'504.00	-450.40	4'954.40

Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	-18'198	-18'198.00	-1'819.77	20'017.77
Total	-85'305	-85'305.00	-8'529.98	93'834.98

Quatorzième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de cinq cent vingt deux mille neuf cent quinze Euros (EUR 522.915) afin de l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions quatre vingt sept mille deux cent quatre vingt quatorze Euros (EUR 25.087.294) à vingt-cinq millions six cent dix mille deux cent neuf Euros (EUR 25.610.209) par émission de cinq cent vingt deux mille neuf cent quinze (522.915) actions ordinaires de Catégorie E de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et à une augmentation d'une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de cinquante deux mille deux cent quatre vingt dix Euros et quatre vingt dix huit Cents (EUR 52.290,98).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total souscription de cinq cent soixante quinze mille deux cent huit Euros et quatre vingt dix huit Cents (EUR 575.208,98) sera payé du comptes des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de cinq cent soixante quinze mille deux cent huit Euros et quatre vingt dix huit Cents (EUR 575.208,98).

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie E souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Prix de souscription à payer aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	92'963	92'963.00	9'296.30	-102'259.30
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	69'722	69'722.00	6'972.20	-76'694.20
Assurances du Credit Mutuel IARD	69'722	69'722.00	6'972.20	-76'694.20
Crown European Buyout Opportunities II PLC	47'643	47'643.00	4'764.30	-52'407.30
Crown Global Secondaries II plc	29'051	29'051.00	2'905.10	-31'956.10
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	27'889	27'889.00	2'788.38	-30'677.38
Crown III Beteiligungsgesellschaft	11'620	11'620.00	1'162.00	-12'782.00
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	35'140	35'140.00	3'514.00	-38'654.00
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	27'610	27'610.00	2'761.00	-30'371.00
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	111'555	111'555.00	11'155.50	-122'710.50
Total	522'915	522'915.00	52'290.98	-575'205.98

Quinzième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de vingt neuf mille neuf cent dix neuf Euros (EUR 29.919) afin de l'amener de son montant actuel de à vingt-cinq millions six cent dix mille deux cent neuf Euros (EUR 25.610.209) à vingt cinq millions six cent quarante mille cent vingt-huit Euros (EUR 25.640.128) par émission de vingt neuf mille neuf cent dix neuf (29.919) actions ordinaires de Catégorie I de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et augmentation d'une partie de la réserve légale correspondante pour un montant de deux mille neuf cent quatre vingt onze Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 2.991,90).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total de souscription de trente deux mille neuf cent dix Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 32.910,90) est dû par les actionnaires de la Société comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie I souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Prix de souscription à payer aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	5'318	5'318.00	531.80	-5'849.80
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	3'989	3'989.00	398.90	-4'387.90
Assurances du Credit Mutuel IARD	3'989	3'989.00	398.90	-4'387.90

Crown European Buyout Opportunities II				
PLC	2'726	2'726.00	272.60	-2'998.60
Crown Global Secondaries II plc	1'662	1'662.00	166.20	-1'828.20
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand				
S.à r.l.	1'596	1'596.00	159.60	-1755.60
Crown III Beteiligungsgesellschaft	665	665.00	66.50	-731.50
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen				
Comun	2'011	2'011.00	201.10	-2'212.10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen				
Comun	1'580	1'580.00	158.00	-1'738.00
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	6'383	6'383.00	638.30	-7'021.30
Total	29'919	29'919.00	2'991.90	-32'910.90

Seizième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de cinquante mille cinq cent vingt deux Euros (EUR 50.522) afin de l'amener de son montant actuel de vingt cinq millions six cent quarante mille cent vingt-huit Euros (EUR 25.640.128) à vingt-cinq millions six cent quatre vingt dix mille six cent cinquante Euros (EUR 25.690.650) par émission de cinquante mille cinq cent vingt deux (50.522) actions ordinaires de Catégorie J de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et à une augmentation d'une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de cinq mille cinquante deux Euros et trente Cents (EUR 5.052,30).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total souscription de cinquante cinq mille cinq cent soixante quatorze Euros et trente Cents (EUR 55.574,30) sera payé du comptes des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de cinquante cinq mille cinq cent soixante quatorze Euros et trente Cents (EUR 55.574,30).

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie J souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Prix de souscription à payer aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	8'982	8'982.00	898.20	-9'880.20
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	6'736	6'736.00	673.60	-7'409.60
Assurances du Credit Mutuel IARD	6'736	6'736.00	673.60	-7'409.60
Crown European Buyout Opportunities II				
PLC	4'603	4'603.00	460.30	-5'063.30
Crown Global Secondaries II plc	2'807	2'807.00	280.70	-3'087.70
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand				
S.à r.l.	2'695	2'695.00	269.50	-2'964.50
Crown III Beteiligungsgesellschaft	1'123	1'123.00	112.40	-1'235.40
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen				
Comun	3'395	3'395.00	339.50	-3'734.50
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen				
Comun	2'667	2'667.00	266.70	-2'933.70
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	10'778	10'778.00	1'077.80	-11'855.80
Total	50'522	50'522.00	5'052.30	-55'574.30

Dix-septième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation du capital de la Société pour un montant de vingt-neuf mille sept cent soixante dix neuf Euros (EUR 29.779) afin de l'amener de son montant actuel de vingt-cinq millions six cent quatre vingt dix mille six cent cinquante Euros (EUR 25.690.650) à vingt-cinq millions sept cent vingt mille quatre cent vingt neuf Euros (EUR 25.720.429) par émission de vingt-neuf mille sept cent soixante dix neuf (29.779) actions ordinaires de Catégorie K de la Société d'un Euro (EUR 1,00) de valeur nominale chacune et à une augmentation d'une partie de la réserve légale correspondante d'un montant de deux mille neuf cent quatre vingt dix sept Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 2.997,90).

L'assemblée générale déclare qu'un montant total souscription de trente deux mille sept cent cinquante six Euros et quatre vingt dix Cents (EUR 32.756,90) sera payé du compte des autres réserves distribuables de la Société pour un montant de trente deux mille sept cent cinquante six Euros et quatre vingt dix Cents (32.756,90).

Actionnaire	Nombre d'actions de Catégorie K souscrites	Valeur nominale correspondante (en EUR)	Réserve légale correspondante (en EUR)	Prix de souscription à payer aux autres réserves distribuables (en EUR)
Assurance du Credit Mutuel VIE SA	5'294	5'294.00	529.40	-5'823.40
Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m.	3'971	3'971.00	397.10	-4'368.10
Assurances du Credit Mutuel IARD	3'971	3'971.00	397.10	-4'368.10
Crown European Buyout Opportunities II PLC	2'713	2'713.00	271.30	-2'984.30
Crown Global Secondaries II plc	1'654	1'654.00	165.40	-1'819.40
Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l.	1'588	1'588.00	158.80	-1'746.80
Crown III Beteiligungsgesellschaft	662	662.00	66.20	-728.20
Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun	2'001	2'001.00	200.10	-2'201.10
Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun	1'572	1'572.00	157.20	-1'729.20
Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado	6'353	6'353.00	635.30	-6'988.30
Total	29'779	29'779.00	2'977.90	-32'756.90

Souscriptions - Libérations

Est alors intervenu chaque actionnaire commanditaire de la Société, tous représentés par Fatima Lahmer en vertu de dix (10) procurations données en octobre 2012 et qui, signées ne varietur par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Ledit mandataire a déclaré ce qui suit, relativement à chacun de ses mandants:

Assurance du Credit Mutuel VIE SA, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de sept cent trente-neuf mille trois cent trente-cinq Euros et cinquante-sept Cents (EUR 739.335,57);

Assurances du Credit Mutuel IARD, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de cinq cent cinquante-quatre mille cinq cent un Euros et quarante Cents (EUR 554.501,40);

Assurances du Credit Mutuel Vie s.a.m., a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de cinq cent cinquante-quatre mille cinq cent un Euros et quarante cents (EUR 554.501,40);

Altamar Buyout Global II, FCR, de Regimen Comun, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de deux cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante-six Euros et soixante Cents (EUR 279.466,60);

Altamar Buyout Global III, FCR, de Regimen Comun, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de deux cent dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois Euros et cinquante-six Cents (EUR 219.583,56);

Altamar Secondary Opportunities IV, FCR, de Regimen Simplificado, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de huit cent quatre-vingt-sept mille deux cent trois Euros et trente-six Cents (EUR 887.203,36);

Crown European Buyout Opportunities II plc, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale,

allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent neuf Euros et soixante-six Cents (EUR 378.909,66);

Crown Global Secondaries II plc, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de deux cent trente et un mille quarante-deux Euros et quatre-vingt-dix-huit Cents (EUR 231.042,98);

Crown III Beteiligungsgesellschaft, a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de quatre-vingt-douze mille quatre cent dix-sept Euros et soixante-trois Cents (EUR 92.417,63);

Crown Premium IV Beteiligungstreuhand S.à r.l. a confirmé souscrire le nombre respectif de nouvelles actions P, Q, R, B, E, I, J et K énoncé dans les résolutions précédentes, et vouloir les libérer par apport en nature en valeur nominale, allocation à la réserve légale, et le cas échéant, allocation aux autres réserves distribuables, au montant total de deux cent vingt et un mille huit cent Euros et cinquante-quatre Cents (EUR 221.800,54).

La preuve de la valeur et de l'existence de la créance susmentionnée a été donnée par la remise d'un original du rapport de M. Alain Blondlet, réviseur d'entreprises sur l'apport en nature, dont la conclusion est la suivante:

"Basé sur ce qui a été décrit et développé ci-dessus, nous n'avons aucune observation à faire concernant la valeur de la contribution qui correspond au moins en son nombre et en sa valeur aux nouvelles actions émises comme décrit ci-dessus"

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera joint au présent acte afin d'être enregistré avec ce dernier.

Dix-huitième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article six (6) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** La Société a un capital souscrit de vingt-cinq millions sept cent vingt mille quatre cent vingt-neuf euros (EUR 25.720.429,00) représenté par une (1) action de commandité A, quatre cent soixante-six mille neuf cent quatre-vingt-quinze (466.995) actions ordinaires de Classe B, deux millions quatre cent dix huit mille six cent vingt-cinq (2.418.625) actions ordinaires de Classe C, dix neuf mille cinq cent quatre vingt six (19.586) actions ordinaires de Classe D, trois millions cent soixante seize mille soixante et une (3.176.061) actions ordinaires de Classe E, deux cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (245.887) actions ordinaires de Classe G, un million deux cent soixante et onze mille deux cent une (1.271.201) actions ordinaires de Classe H, un million neuf cent soixante et onze mille neuf cent soixante-huit (1.971.968) actions ordinaires de Classe I, deux millions quatre cent vingt neuf mille deux cent trente (2.429.230) actions ordinaires de Classe J, un million cinq cent quatre vingt douze mille sept cent vingt trois (1.592.723) actions ordinaires de Classe K, deux millions huit cent quarante mille deux cent quatre-vingt-deux (2.840.282) actions ordinaires de Classe L, deux millions trente quatre mille neuf cent quatre-vingt-huit (2.034.988) actions ordinaires de Classe M, neuf cent quarante neuf mille neuf cent quarante neuf (949.949) actions ordinaires de Classe N, trois millions soixante-dix-huit mille cinq cent quarante et une (3.078.541) actions ordinaires de Classe O, un million cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-huit (1.053.888) actions ordinaires de Classe P, un million deux cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-quinze (1.290.795) actions ordinaires de Classe Q, huit cent soixante-dix-neuf mille sept cent neuf (879.709) actions ordinaires de Classe R, toutes nominatives et d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune. Les Actions Ordinaires de Classe B, de Classe C, de Classe D, de Classe E, de Classe G, de Classe H, de Classe I, de Classe J, de Classe K, de Classe L, de Classe M, de Classe N, de Classe O, de Classe P, de Classe Q, de Classe R ensemble avec les actions ordinaires d'autres classes qui pourront être émises dans le futur seront dénommées ci-après les «Actions Ordinaires». Les Actions Ordinaires ainsi que l'Action de Commandité A seront dénommées ci-après une «action» ou les «actions».

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à la somme de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, en date du jour mentionné au début du document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites personnes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Lahmer, Mokhnache, Frank, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 octobre 2012. Relation: EAC/2012/14358. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012156326/1521.

(120206440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2012.

Macoma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 2, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 157.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MACOMA S.A.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012159719/11.

(120210462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Merimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.782.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159732/10.

(120210508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Medinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 115.727.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159729/10.

(120210796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Cabot Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 77.801.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 26 septembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012155554/14.

(120204591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Mecatramine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

R.C.S. Luxembourg B 85.678.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2012159728/10.

(120211085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Mecaman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4023 Esch-sur-Alzette, rue Jean-Pierre Bausch.

R.C.S. Luxembourg B 43.067.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2012159727/10.

(120211090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

MS Automatenservice s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle Op Der Gleicht.

R.C.S. Luxembourg B 100.552.

Les comptes annuels au 01/01/2011 au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012159744/10.

(120210487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

RBPM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue du Rock'n Roll.

R.C.S. Luxembourg B 109.043.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159853/10.

(120210505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Johnson Controls Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.

R.C.S. Luxembourg B 158.251.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 28 septembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012155562/14.

(120204596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Restaurant Sakura S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3260 Bettembourg, 35, route de Mondorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012159847/10.

(120211306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Remford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.591.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159865/10.

(120210434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Romulus Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 84.762.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159876/10.

(120210737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

RP Bergen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.438.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159878/10.

(120210773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Johnson Controls Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 26, rue de Hesperange.

R.C.S. Luxembourg B 158.265.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 28 septembre 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012155563/14.

(120204598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Video Parc International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 73.413.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154806/10.

(120203749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Tuileries Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 104.501.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154786/10.

(120203724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

The Turquoise II Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 135.452.

EXTRAIT

Monsieur Lionel Paquin a démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 16 novembre 2012.

Pour The Turquoise II Fund

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012154746/11.

(120203927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

The Turquoise Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 124.999.

EXTRAIT

Monsieur Lionel Paquin a démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 16 novembre 2012.

Pour THE TURQUOISE FUND

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012154745/11.

(120203956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Prorech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 102, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 90.249.

Assemblée générale extraordinaire

Par la présente, les actionnaires dûment convoqués et réunis à l'Assemblée générale extraordinaire décident d'accepter la démission du commissaire au compte Monsieur François DAVID et acceptent comme nouveau commissaire au compte Monsieur Patrick SERVAIS, commerçant, né le 21 janvier 1963, demeurant à B-4000 LIEGE, 66, Quai de Rome.

Luxembourg, le 24/09/2012.

Référence de publication: 2012154654/12.

(120204024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

N Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.925.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64723 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012154570/10.

(120204278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Mothership S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 155.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154567/10.

(120203530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Najafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 148.930.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 15.11.2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen.

Référence de publication: 2012154580/11.

(120204312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

TE Resources S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.020,00.

Siège social: L-1547 Luxembourg, 3, rue Marcel Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 166.026.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154767/11.

(120204109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Utu Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.408.475,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.994.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale en date du 27 novembre 2012

- Monsieur Christian Rasmussen, Gérant de Catégorie A, démissionne de sa fonction de gérant de catégorie A en date du 18 septembre 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012154790/12.

(120203867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Betonlook International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 159.514.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154233/10.

(120203971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Turf Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 101.966.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue le 26 novembre 2012

- Le mandat de KPMG Audit, ayant son siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que Réviseur d'entreprises agréé est reconduit pour une durée d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2013.

Référence de publication: 2012154755/11.

(120204169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Vitarium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 112.041.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154815/10.

(120203874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Greensoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 145.328.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie au siège social à Luxembourg, 19 novembre 2012

Démission de Monsieur Tomas Stastny de son mandat d'Administrateur A de la société et ce, avec effet immédiat.

Démission de Monsieur Marc Ambroisien de son mandat d'Administrateur B de la société et ce, avec effet immédiat.

Cooptation de Monsieur Pavlos Pavlides, demeurant à 53 Thessalonikis, 6035 Larnaca (Chypre) en tant qu'Administration A, en remplacement de Monsieur Tomas Stastny, Administrateur A démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cooptation de Monsieur Theodoulos Pavlides, demeurant à 53 Thessalonikis, 6035 Larnaca (Chypre) en tant qu'Administration B, en remplacement de Monsieur Marc Ambroisien, Administrateur B démissionnaire. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Ces cooptations seront soumises à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2012.

Pour la société

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2012154876/23.

(120203904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

ARJUFRA Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 114.949.

—
En conformité avec les résolutions du conseil d'administrations en date du 20 novembre 2012, nous résumons que le siège social d'Arjufra Group Sarl sera transférer de 400, Route D'Esch, L-1471 Luxembourg à 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg. Ce changement est une modification non statutaire.

Référence de publication: 2012154960/10.

(120204423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Simon-Huberty S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 36.864.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 14 novembre 2012 à 11.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme
Un administrateur

Référence de publication: 2012159916/14.

(120210539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Sapphire Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 122.522.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159906/10.

(120211197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Intent Ventures Holding S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 50.001,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 165.741.

Lors de l'assemblée générale des associés datée du 26 novembre 2012 il a été décidé de nommer, avec effet immédiat et ceci jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes clos au 31 décembre 2011, en tant que membres du conseil de surveillance:

- Dominique Audia, demeurant professionnellement au 19-21 boulevard du Prince Henri, L -1724 Luxembourg;
- Olivier Henrion, demeurant professionnellement au 19-21 boulevard du Prince Henri, L -1724 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTENT VENTURES HOLDING S.C.A.
Société en commandite par actions
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2012155186/20.

(120204461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Sparta Investments Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 162.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012159926/10.

(120210340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Systemsgroup S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4970 Bettange-sur-Mess, 72, rue Haard.
R.C.S. Luxembourg B 62.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159936/10.

(120210339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Soka Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 114, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 78.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012159922/10.

(120211030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Valves Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 136.012.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012159982/9.

(120211227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Jiltrade, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.006.200,00.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 76, rue de l'Acierie.
R.C.S. Luxembourg B 164.576.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention passée entre les deux associés de la société CONCHART S.à r.l. en date du 1^{er} novembre 2010 en vue de la scission de celle-ci et d'une assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2011 approuvant cette scission, qu'avec effet au 5 octobre 2011, les 40.124 (quarante mille cent vingt-quatre) parts sociales représentant l'intégralité du capital social appartiennent, sur base d'un échange de parts, à Monsieur Jörn-Marc Friedrich THIELEBEULE, demeurant à D-23570 Lübeck, Ziegenhorst 4.

Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Référence de publication: 2012155214/15.

(120204711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Somato S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 77.756.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 12 novembre 2012

Le Conseil d'Administration coopte comme nouvel administrateur Madame Ludivine ROCKENS, née le 13 décembre 1975 à Messancy, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Patrick ROCHAS, dont elle terminera le mandat.

Le mandat du nouvel administrateur viendra ainsi à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012159924/13.

(120210645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

REInvest Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 115.331.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2010 de la société a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Référence de publication: 2012159863/12.

(120210726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

**Technical Services & Maintenance (TSM) Conduites S.A., Société Anonyme,
(anc. Technical Services & Maintenance (TSM) SA).**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 85.490.

Les bilans au 31 décembre 2011, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

TECHNICAL SERVICES & MAINTENANCE (TSM) CONDUITES S.A.

Référence de publication: 2012159943/12.

(120211049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Sapient Operations Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 145.139.

Extrait sincère et conforme de la résolution de Sapient Holdings Luxembourg S.à.r.l. associée unique de de Sapient Operations Luxembourg S.à.r.l. (la société") adoptées le 6 décembre 2012

Résolution

L'associé unique DECIDE de nommer, à durée indéterminée:

Mme. Sabine PERRIER, née le 22 avril 1959 à Thionville, France avec adresse professionnelle au 124, Boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg

comme nouveau gérant au conseil de gérance de la Société, avec effet au 6 Décembre 2012.

Pour & au nom de SAPIENT OPERATIONS LUXEMBOURG S.A.R.L.

Mandataire

Référence de publication: 2012159905/17.

(120210365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Vie Privée Rue Wilson, Société Anonyme.

Siège social: L-7415 Brouch, 3, Ènner Leschent.

R.C.S. Luxembourg B 135.609.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Vie Privée Rue Wilson

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012159984/12.

(120210565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Valore 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 115.359.

En date du 21 novembre 2012, j'ai démissionné de ma fonction d'administrateur de la société Valore 1 S.A., ayant son siège social au 31, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCSL B115359.

Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Pour extrait conforme

Monsieur Riccardo MORALDI

Référence de publication: 2012159988/12.

(120211218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Valore 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 115.360.

En date du 21 novembre 2012, j'ai démissionné de ma fonction d'administrateur de la société Valore 2 S.A., ayant son siège social au 31, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCSL B115360.

Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Pour extrait conforme

Monsieur Riccardo MORALDI

Référence de publication: 2012159990/12.

(120211229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Trelson Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 150.395.

EXTRAIT

En date du 19 novembre 2012, l'Actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Robin Naudin ten Cate, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 2 octobre 2012.
- M. Denis Troshanin, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouvel administrateur de la société avec effet au 2 octobre 2012 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.
- La démission de Galina Incorporated, en tant que Commissaire aux Comptes de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Viscomte S.à r.l., ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Référence de publication: 2012155465/18.

(120204546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Realkapital Aktiv Europa Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 16, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 131.960.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/12/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012159846/12.

(120210931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

River Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 777.790,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 108.143.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
River Properties S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2012159848/12.

(120211337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Merchiers Paul, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 173.092.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Paul MERCHIERS, gérant de sociétés, né à Etterbeek (B), le 24 mai 1957, demeurant B-1600 Sint-Pieters-Leeuw, 222, Hoogstraat, Belgique.

Lequel comparant a requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Merchiers Paul.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Commune d'Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).

Art. 3. La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'achat, la vente, et commissions sur les emballages plastiques techniques, ainsi que l'achat et la vente des produits de la branche

- la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie; elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 6. Les parts sont insaisissables; elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.

Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9. Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés,

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité de l'associé unique d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

La société existe à partir du jour de la constitution et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les statuts ainsi arrêtés le comparant Monsieur Paul MERCHIERS, préqualifié, déclare souscrire à toutes les parts sociales émises et les libérer intégralement par versements en espèces.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par les associés de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement 950,- EUR.

Assemblée Générale

Et ensuite le comparant agissant en sa qualité d'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris, en assemblée générale extraordinaire, les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Paul MERCHIERS, gérant de sociétés, né à Etterbeek (B), le 24 mai 1957, demeurant B-1600 Sint-Pieters-Leeuw, 222, Hoogstraat, Belgique, est nommé à la fonction de gérant unique pour une durée indéterminée.
- 2.- Vis-à-vis de tiers la société est valablement engagée et représentée par la signature individuelle du gérant unique.
- 3.- L'adresse du siège social est établie à L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Paul MERCHIERS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 novembre 2012. Relation GRE/2012/4459. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERTT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 30 novembre 2012.

Référence de publication: 2012157164/84.

(120207035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2012.

MSREF Danube Lux Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.759.

Extrait des Résolutions de l'associé unique de la Société en date du 30 Novembre 2012

L'associé unique de la Société a décidé des modifications suivantes avec effet immédiat:

- D'accepter la démission de Joannes Christianus Lamberthus Van de Sanden en tant que gérant A de la Société;
- De nommer Miroslav Stoev, né le 4 Janvier 1976 à Sofia, Bulgarie, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, en tant que gérant A de la Société pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 30 Novembre 2012.

Jan Willem Overheul
Gérant

Référence de publication: 2012159745/16.

(120211320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Mongolia S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.903.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2012159742/13.

(120211059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Trasfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.988.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 novembre 2012

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2014 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Dino Marchiorello, entrepreneur, demeurant à Via Ca' Minotto 46, I-36027 Rosà, (Italie), président;

Giovanni Marchiorello, entrepreneur, demeurant à Via Nazionale 101, I-36050 Belvedere di Tezze, (Italie), administrateur;

Giovanni Spasiano, employé privé, demeurant à 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Rossana Di Pinto, employée privée, demeurant à 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 68, rue de Koerich, L-8437 Steinfort.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2012155487/25.

(120204421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Inter Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 5, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 162.698.

Rectificatif du dépôt n° L120175817

Une erreur technique s'étant produite lors du dépôt de l'extrait concernant Inter Holding S.à r.l. (la Société), publié le 7 novembre 2012 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2713, il convient de préciser que l'adresse

professionnelle de M. Ludovic Blettery, en sa qualité de gérant B de la Société, est, avec effet au 14 juillet 2012, sis au 5, rue Xavier Brasseur, L-4040 Esch-sur-Alzette et non plus au 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Inter Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2012155187/15.

(120204493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Firminy Capital, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 133.838.

—
EXTRAIT

Suivant une résolution du gérant unique prise en date du 15 novembre 2012, la Société est domiciliée à L-8308 Capellen (Grand-duché de Luxembourg), 75, Parc d'Activités, et ce, à partir du 27 novembre 2012.

Pour Extrait

La société

Référence de publication: 2012155125/12.

(120204467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

FHFA Center II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 148.036.

Am 23. Oktober 2012 hat Herr François Georges sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt.

Der Verwaltungsrat hat am 26. November 2012, Frau Meike Petersen, Geschäftsführerin, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, Haferweg 26, zum Verwaltungsratsmitglied ernannt. Frau Meike Petersen übernimmt das von Herrn François Georges niedergelegte Mandat welches mit der Hauptversammlung im Jahre 2018 endet.

Es wurde außerdem beschlossen den Sitz der Gesellschaft nach L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire zu verlegen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Für FHFA Center II SA

Référence de publication: 2012155118/15.

(120204556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Luxfield Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 92.740.

Extrait des délibérations de la réunion du conseil d'administration portant à publication tenue en date du 02/11/2012

Le Conseil décide à l'unanimité:

1. De transférer le siège social actuel vers le 128, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012155281/12.

(120204425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Luxfield Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 92.740.

Extrait des délibérations portant à publication de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 02/11/2012 à Luxembourg-ville

L'Assemblée décide à l'unanimité:

- D'accepter les démissions de M. Georges BRIMEYER et Mme Jane STAPLETON de leurs mandats d'administrateurs

- D'accepter la démission de M. Sean Lee HOGAN de son mandat d'administrateur délégué.
- De nommer en tant que nouvel administrateur M. Alex Rolando MUNOZ, né le 27/05/1958 demeurant à Residencial el Tecal, Vista Allegre-Arraijan, Panama jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2018.
- De nommer en tant que nouvel administrateur M. Roberto RODRIGUEZBERNAL, né le 25/04/1953 demeurant à 7, Boulevard Marcasa, Corregimiento de Rio Abajo, Panama jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2018.
- De nommer en tant que nouvel administrateur-délégué M. Jamie Edward THOMPSON, né le 01/04/1971 demeurant à 67, Eleftherias Street, CY-4520 Parekklesia, Chypre jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2018.
- De reconduire en tant qu'administrateur M. Jamie Edward THOMPSON, né le 01/04/1971 demeurant à 67, Eleftherias Street, CY-4520 Parekklesia, Chypre jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2018.
- De reconduire au mandat de commissaire aux comptes, FIRI TREUHAND S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012155282/28.

(120204425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

Ishop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 170.725.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de manière extraordinaire de la société

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenu en date du 10 septembre 2012 au siège social de la société que:

«Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer pour une durée de six années laquelle se terminera lors de rassemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 en qualité d'administrateur de classe B:

Monsieur Jérôme BACH, né le 23 juin 1976 à Metz, demeurant à 2A boulevard Joseph II, L1840 Luxembourg.

L'administrateur unique actuel, Monsieur Pascal ROBINET voit son mandat continuer mais en qualité d'administrateur de classe B.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur de classe A, pour une durée de six années laquelle prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017:

Monsieur Cédric CASONI, né le 20 juin 1978 à Champigny sur Marne, demeurant à Route de Pierrefeu - Château Bastidière, 83390 CUERS.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012155212/26.

(120204532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2012.

D.S. Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.821.

DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le vingt-trois novembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société «BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.» une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

ici représentée par Madame Frédérique Mignon, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 novembre 2012.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société «D.S. FINANCE S.A.» une société anonyme, établie et ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 33821, a été constituée suivant acte notarié du 14 mai 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 417 du 13 novembre 1990, (ci-après: «la Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 15 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 100 du 29 janvier 2000.

2.- Que le capital social de la Société «D.S. FINANCE S.A.», prédésignée, s'élève actuellement à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3.- Que sa mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des vingt mille (20.000) actions de la Société.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société.

5.- Que sa mandante, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal de cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation par lacération de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, et ceci en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. MIGNON, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15691. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012156341/49.

(120206434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2012.

EQ Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 124.782.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires de la société EQ Audit S.à r.l. en date du 16 novembre 2012 la décision suivante a été prise:

- La démission de M. Floris van der Rhee est acceptée avec effet au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EQ Audit S.à r.l.

Marcus Jacobus Dijkerman

Gérant

Référence de publication: 2012154333/15.

(120204105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Equity Trust Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.730.450,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 93.519.

Suite à l'assemblée générale des actionnaires de la société Equity Trust Holdings S.à r.l. en date du 22 novembre 2012 les décisions suivantes ont été prises:

- Réélection des gérants jusqu'à l'assemblée Générale qui se tiendra en 2013 et qui approuvera les états financiers 2012.

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que Réviseurs d'entreprises agréée n'est pas renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Holdings S.à r.l.

Marcus Jacobus Dijkerman

Gérant

Référence de publication: 2012154334/17.

(120204106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Fincotrans S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 69.927.

Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2012, les décisions suivantes ont été prises:

1) La démission de Monsieur Horst SCHNEIDER de sa fonction d'Administrateur est acceptée:

2) Est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2013:

Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

3) Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012154361/17.

(120203820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Garage Schmit & Fils S.à rl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 93-95, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 143.788.

Extrait de l'assemblée générale du 18 octobre 2012

Les associés ont pris les résolutions suivantes:

Résolution 1:

le nombre de gérants est fixé à trois;

Résolution 2:

le mandat du gérant actuel, Monsieur SCHMIT Joseph, demeurant professionnellement à L-6793 GREVENMACHER, 93-95, route de Trèves est confirmé;

Résolution 3:

sont nommés comme gérants supplémentaires:

- Madame HEIRENS Mathilde, demeurant professionnellement à L-6793 GREVENMACHER, 93-95, route de Trèves;

- Monsieur SCHMIT Claude, demeurant professionnellement à L-6793 GREVENMACHER, 93-95, route de Trèves;

Résolution 4:

chaque gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société par sa signature individuelle, de faire tous les actes de disposition ou d'administration, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée, d'ouvrir, d'acquiescer ou

d'aliéner tout bien mobilier ou immobilier, d'ouvrir et de clôturer des comptes en banques ainsi que de demander, souscrire ou accorder des emprunts ou prêts.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2012154382/26.

(120204362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Granello S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 52.809.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique tenue de manière extraordinaire le 19 novembre 2012:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste d'administrateur, avec effet immédiat de Monsieur Mike Abreu Pais, demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Maurizio Mauceri, né le 01 septembre 1975 à Lecco (Italie) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

3) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 5, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg, avec effet immédiat.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Monsieur Daniel GALHANO, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

- Monsieur Laurent TEITGEN, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du délégué à la gestion journalière suivant:

- Monsieur Daniel GALHANO, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du commissaire aux comptes:

- Revisora S.A. ayant son siège social au 60, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANELLO S.A.

Référence de publication: 2012154403/26.

(120203680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Cetim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.522.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 novembre 2012

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Eddy HARTUNG, administrateur de sociétés, demeurant au 46, avenue Winston Churchill, B - 1180 Bruxelles, Belgique;

- Monsieur Patrick LEMERLE, administrateur de sociétés, demeurant au 60, avenue Beau-Séjour, B - 1180 Bruxelles, Belgique;

- Monsieur Hugues CISELET, administrateur de sociétés, demeurant au 27, Clé des Champs, B - 1380 Lasne, Belgique.

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg, Président;

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;

- Monsieur Gerdy ROOSE, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 novembre 2012.

Référence de publication: 2012154281/28.

(120203843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Chemring Luxembourg Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 452.275.282,69.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 152.588.

—
Extrait des résolutions des associés de la Société du 21 novembre 2012

Par résolutions signées en date du 21 novembre 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

Décision de porter le nombre des membres du conseil de gérance de la Société de quatre (4) à cinq (5) et de nommer Madame Latha Shandra Visvendran, trésorière de sociétés, née le 29 novembre 1969 à Cambridge, Royaume-Uni, résidant au 49a, Lodge Hill Road, Lower Bourne, Farnham, Surrey, GU10 3RD, Royaume-Uni, en tant que Gérant de Catégorie A de la Société et ce, pour une durée illimitée.

La nomination de Madame Latha Shandra Visvendran prend effet au 21 novembre 2012.

Suite à la nomination de Madame Latha Shandra Visvendran, le conseil de gérance de la Société est constituée dorénavant comme suit:

- *Gérants de Catégorie A:*

- * Sarah Louise Ellard;
- * Stuart Hellyar; et
- * Latha Shandra Visvendran

- *Gérants de Catégorie B:*

- * Georges Dassonville; et
- * Didier Galy;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Marie-Eve Delpech

Le mandataire

Référence de publication: 2012154261/28.

(120204357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.

Case Prod SC, Société Civile.

Siège social: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg E 4.943.

—
STATUTS

1. Madame LINAER Aurélie, née le 23 mai 1986 à Anderlecht (Belgique), demeurant à Chaussée de Louvain, 81/2 B-1300 Wavre (Belgique);

2. Monsieur ATTARDO Giuseppe, né le 23 octobre 1979 à La Louvière (Belgique), demeurant à Chaussée de Louvain, 81/2 B-1300 Wavre (Belgique);

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit le 22/11/2012:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.

Art. 2. La Société a pour objet la détention, l'utilisation et la mise à disposition de biens mobiliers à des fins privées. La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques. La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La dénomination est Case Prod SC.

Art. 4. Le siège social est établi à L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à 100,00 EUR, répartis en 100 parts de 1,00 EUR chacune et constitué par l'apport en numéraire sur un compte ouvert pour la société.

Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 50 parts à Madame LINAER Aurélie, et 50 parts à Monsieur ATTARDO Giuseppe, les comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.

Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréé d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quotepart dans le capital restant.

Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de son gérant.

Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le troisième vendredi de juin de chaque année à 15 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution à 100 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. La société EDISYS SA, 65, Route d'Esch L-3340 Huncherange, RCS Luxembourg B139924, est nommé co-gérant,
2. Madame LINAER Aurélie, précitée est nommée Gérant;
3. Le siège de la Société est établi à L-9711 Clervaux, 82, Grand Rue.

Lu, accepté et signé par les parties intervenantes.

Référence de publication: 2012154257/71.

(120203784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2012.